SOUVENIRS

DE MES

VOYAGES

EN ANGLETERRE.

PREMIERE PARTIE.



A ZURIC;

Et se trouve à PARIS,

Chez P. F. AUBIN, rue Neuve des Petits-Champs, Nos. 12 et 45, près la rue de Gaillon.

AN QUATRIÈME.

1795.



AVERTISSEMENT.

Les premières lettres de ce Recueil avaient paru dans le *Journal des Indépendans ;* elles ont été recueillies ensuite dans un petit volume *in*-18, publié à Paris, en 1791. M. d'Archenholz en a traduit quelques-unes dans sa *Minerve*. M. Reichard a bien voulu leur faire plus d'honneur encore ; il les a données toutes dans son *Olla Potrida*, comme l'ouvrage d'une Dame émigrée. Seulement, pour ménager mieux les convenances, il s'est permis de supposer à cette Dame, un frère qui se trouve chargé des observations

qu'elle n'aurait pu faire décemment elle-même.

L'indulgence avec laquelle ce petit volume fut reçu dans le temps, à Paris, m'a determiné à le laisser tel qu'il était, à fort peu de chose près. J'eusse bien desiré, sans doute, de pouvoir le rendre plus digne de l'attention de mes lecteurs; mais j'ai craint de faire plus mal, je l'avoue, en voulant faire mieux. J'ai pensé que si ce petit écrit avait quelque mérite, c'était celui d'exprimer assez naïvement le trait simple et vrai d'une première impression. En tâchant de donner à ces esquisses plus de développement ou plus de couleur, j'aurais risqué de leur faire per-

dre le seul genre d'intérêt qu'elles pouvaient avoir.

Les lettres qui forment la seconde Partie de ce petit ouvrage, et qui n'avaient jamais été publiées, adressées à différentes personnes, écrites à des époques encore très-différentes, paraîtront quelquefois peut-être en contradiction avec les premières; mais ce sera précisément parce qu'elles ont été faites dans le même esprit. Diverses manières de voir et de juger le même objet, selon les circonstances qui ne pouvaient manquer d'en varier le point de vue, donneront lieu, peut-être, à quelques rapprochemens assez curieux.

N'ayant jamais été d'aucun parti, d'aucune secte, pourquoi la liberté de ma pensée serait-elle plus esclave de mes propres opinions que de celles des autres? Je n'en suis que mieux disposé, je pense, à les soumettre bien sincèrement au progrès de mes lumières, aux leçons du temps et de l'expérience.

Après cette profession de foi, ne m'est-il pas permis d'espérer qu'aristocrates et démocrates, républicains et royalistes, daigneront m'accorder, si ce n'est leur estime, au moins un peu de tolérance?

Faibles et aveugles comme nous sommes, ne serait-ce pas une gran-

de témérité de s'engager à voir toujours le lendemain, comme on croyait voir la veille? Aimer la vérité dès qu'elle se montre à mes yeux, ne dire jamais que ce que je pense, voilà tout ce que j'ose me promettre; et j'ai l'orgueil de me trouver tout aussi conséquent dans mes principes qu'aucun écrivain à systême, qu'aucun homme de parti. Le philosophe le moins d'accord avec lui-même, c'est, sans contredit, celui qui ne change point d'opinion toutes les fois qu'il acquiert de nouvelles lumières ou de nouvelles incertitudes. Eh combien ne doit-il pas en acquérir dans une époque où la singularité, la multiplicité des évènemens, et le mouvement rapide

avec lequel ils se succèdent, semblent prêter aux jours l'étendue des années, aux années celle des siècles! A quelque parti que l'honnête homme puisse appartenir, soit par l'entraînement des circonstances, soit par sa propre conviction; il serait trop malheureux de se croire obligé d'en partager éternellement toutes les erreurs et tous les crimes.

Les lecteurs qui voudront bien se donner la peine d'entendre tout ce que j'ai voulu dire, auront la complaisance de lire les notes immédiatement après le texte auquel elles se rapportent. Il y a plusieurs additions essentielles dans les notes de la première Partie.

Il est fort indifférent de connaître le nom d'un Auteur. Ce qui ne le serait peut-être pas autant, pour qui voudrait juger l'ensemble de ses idées, c'est de savoir quels sont les différens Ouvrages du même Écrivain. Voici la liste de ceux que je ne dois plus désavouer, ne fût-ce que pour en débarrasser les noms célèbres à qui l'on m'a fait l'honneur d'en attribuer la meilleure partie.

De l'Origine des Principes religieux. L'édition la plus correcte est celle d'Amsterdam, chez M. Michel Rey, dans son Recueil Philosophique, 1770.

Logique a mon usage. *Ibid.*, 1772; réimprimé dans le Journal de lecture, avec plusieurs autres Articles signés M.

Traduction des nouvelles Idylles de Gesner, de quelques-unes des Anciennes; de la Lettre sur le Paysage; d'Ynkle et de Yariko, etc. A Zurich, 1773. Ces différentes Traductions ont été retouchées depuis, avec beaucoup de soin, pour la belle Édition de Barbier l'aîné. A Paris, chez Barrois; in-4°.

De la Morale naturelle. La nouv. édit. in-18, chez Bailly; impression de Didot, 1788.

Des premiers Principes du Système social, appliqués à la Révolution présente. La nouvelle édition, à Paris, chez Guerbart, 1791, in-8°.

Conversations patriotiques, in-12. La dernière édition, 1792, *ibid.*

Lettres sur l'Imagination, in-12. Zurich, 1794, chez Orell, Gessner, Fusli et C.

Souvenirs de mes Voyages en Angleterre, 2 vol. in-12; *ibid.*, 1795.

Une partie du premier volume avait paru, à Paris, en 1791, in-18, chez Gattey.

VOYAGE

EN 1789.

TABLE

DES MATIÈRES.

Première Partie.

VOYAGE

EN 1789.

A MON AMI L. M.

Vous voulez, mon ami, que je vous rende compte de la course que je viens de faire en Angleterre ; et moi, je ne demande pas mieux. Ne vous attendez cependant pas à lire ni de grands détails, ni de belles descriptions, ni de profondes remarques. J'ai beaucoup vu, beaucoup regardé, mais avec tant d'empressement et de rapidité, qu'il n'y a point de mauvais livre, à l'usage des voyageurs, qui, sous ce rapport, ne puisse satisfaire votre curiosité beaucoup mieux que moi ; c'est donc bien moins de ce que j'ai vu que de ce que j'ai pensé, que je vais vous entretenir.

La première impression que j'ai reçue, au sortir de l'agonie où j'avais été pendant les dix ou douze heures que dura notre traversée, est cette espèce de surprise dont il est impossible de se défendre, en voyant combien un pays placé à si peu de distance de notre continent, offre d'aspects tout-à-fait divers, relativement à la nature même du sol, à celle de l'atmosphère qui l'entoure, aux formes de l'architecture, aux coutumes, au langage, au maintien des hommes qui l'habitent. On est porté d'abord à croire qu'il s'est écoulé une longue suite de siècles, pendant lesquels il dut n'exister aucune relation entre deux peuples dont les intérêts et les goûts paraissent aujourd'hui si disposés à se rapprocher.

Quelque soit, dans la suite, le résultat de ce rapprochement, il me semble que je n'avais pas encore fait cinquante pas sur le rivage britannique, que je crus avoir de

la liberté de mon existence un sentiment que je n'avais jamais éprouvé au même point, pas même le jour où, à la suite de beaucoup d'autres héros, curieux comme moi, j'eus l'honneur de fouler d'un pas triomphant les premiers décombres de la Bastille.

Je veux bien croire qu'il n'est point de pays où la liberté ne puisse établir son auguste empire ; mais vous me permettrez de penser qu'elle règnera toujours plus facilement au milieu des orages de la mer, ou à l'abri de quelques rochers escarpés, que dans de vastes et paisibles plaines (1). L'insulaire, protégé par l'élément qui l'environne, tant qu'il a cette puissance pour amie, n'en a point d'autre à redouter, et tout l'invite à se la rendre favorable ; car les soins qu'il est obligé de prendre habituellement pour assurer sa subsistance, ou pour accroître sa richesse, deviennent en

même temps pour lui les moyens les plus puissans de force et de défense ; sa marine est tout à la fois son industrie et son armée. Il est chez lui quand il veut ; il n'est chez les autres qu'autant qu'il en a besoin. J'en conclus qu'un peuple insulaire est appelé, par la force même des circonstances, au commerce, à la liberté, à l'égoïsme ; à cet égoïsme du moins qui l'isole, en quelque manière, des autres nations, et lui permet de n'entretenir avec elles que les seuls rapports qui peuvent convenir à ses goûts, à ses intérêts, à son ambition.

Je n'ai vu de l'Angleterre que la route de Douvres à Londres, et quelques campagnes aux environs de la Capitale ; mais ce qui m'avait frappé d'abord en arrivant, je ne sais quel air de propreté, de propriété, de sécurité que je n'avais encore vu nulle part, m'a frappé également dans tous les lieux que j'ai parcourus ; c'est là vraiment

le charme qui distingue et qui embellit cette heureuse contrée, à qui, d'ailleurs, la nature a refusé bien des avantages qu'elle s'est plu à prodiguer à d'autres climats.

Il me semble qu'en attachant au mot de liberté ces idées superficielles dont le vulgaire des hommes, et quelquefois même celui des philosophes, s'enivre si facilement, l'étranger qui n'en eût jugé que sur le premier coup d'œil, aurait bien pu présumer qu'il existait en France, et long-temps avant la révolution, plus de liberté qu'il n'en existe en Angleterre. On ne retrouve point chez les Anglais cette légèreté, cette facilité de maintien, d'habitude, de mouvement, qui semble éloigner toute apparence de gêne et de contrainte. En France, le peuple conservait, sous les haillons même de la misère, je ne sais quel air de confiance et de courage, prêt à tout affronter. Quelque pesante que fût sa chaîne, il

la soulevait si gaiement, que sa démarche n'en paraissait ni plus timide, ni plus embarrassée. Abandonné à lui-même, on ne voit pas ce qui pouvait l'arrêter ou le contenir ; placé entre son insouciance et sa vanité, heureux esclave, il avait l'air d'être plus libre que tous les sages et tous les rois de la terre.

Si j'ose en croire ce premier apperçu, sur lequel on juge quelquefois mieux que sur de lentes observations la physionomie d'un peuple, comme celle d'un individu, les Anglais me paraissent plutôt porter, dans leur extérieur, le caractère d'une assurance réfléchie, que celui de cette aisance naturelle qui ne doute de rien, qui se met au-dessus de tout, et qu'on est fort tenté de prendre pour de la liberté, lorsqu'on ne s'est pas encore fait une juste idée de la seule espèce de liberté dont une Société bien ordonnée puisse être susceptible.

Un Français, sous l'ancien régime, par son air, par ses manières, semblait dire à l'Univers : Je suis le maître de faire tout ce qui me plaît. Il est d'étranges caprices dont mon existence peut dépendre à chaque instant ; mais avec de la grace et de l'adresse, avec de la bravoure et de l'honneur, il n'est point de pouvoir, quelque arbitraire qu'il soit, auquel je n'aie le moyen d'échapper plus ou moins heureusement. Peu m'importent tous les liens dont on cherche à m'envelopper, lorsqu'il n'en est aucun que je ne parvienne à rompre, à force d'esprit, d'audace ou d'impatience.

Un Anglais annonce un sentiment de son être moins vague et moins métaphysique. Il est un empire auquel il a l'habitude d'être soumis ; mais cet empire il l'aime, il le respecte ; c'est celui de la Loi : il sait tout ce que cette Loi lui permet ;

ce qu'il sait mieux encore, c'est tout ce qu'elle lui assure; et là-dessus reposent la douce confiance et la noble sécurité de sa pensée et de son maintien. Il ne croit pas pouvoir tout oser; mais, satisfait de ses droits, il est bien sûr de ce qu'il est, de ce qu'il a, de ce qu'il peut, de ce que lui doivent les autres, de ce qu'il leur doit lui-même.

C'est une remarque dont je fus frappé d'abord, dans une circonstance assez peu importante, et c'est par cette raison, peut-être, qu'elle me frappa davantage : Au premier pour-boire que me demandèrent les porteurs du paquebot, je ne reconnus point cette importunité tour-à-tour indiscrette et polie, à laquelle on est si accoutumé en France; c'était un compte précis, détaillé pour chaque objet dont on exigeait le paiement; sans rudesse, à la vérité, mais aussi sans aucun de ces artifices

avec lesquels on tâche de séduire, au hasard d'obtenir quelquefois beaucoup plus, quelquefois beaucoup moins qu'il n'est dû : chacun, dans ce pays, depuis le premier Lord jusqu'au dernier Coachman, paraît savoir plus précisément que par-tout ailleurs *what his fair*, quel est le droit de chacun.

Il existe peut-être autant d'inégalité de fortune et de condition en Angleterre qu'en France ; mais en Angleterre tout vous annonce que la simple dignité de l'homme y est plus respectée qu'en aucun pays du monde. Les individus des dernières classes y sont tous mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés, souvent même, à ce qu'on m'a dit, sans avoir plus de moyens et de ressources que nos pauvres journaliers français (2). L'opinion, je ne sais quel respect public, les engage à prendre plus de soins d'eux-mêmes, à vivre avec plus d'ordre

et de prévoyance. Chez nous l'espèce des gueux, comme celle des grands Seigneurs, semble portée naturellement à la magnificence, à la dissipation : on peut être prodigue de ses guenilles comme de ses châteaux : on peut porter l'esprit de calcul et d'économie, jusque dans l'emploi du plus modique produit de ses peines et de son labeur.

Je ne crois pas vous tromper en vous assurant que si les hommes de travail, en Angleterre, sont communément mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés qu'en France, ils se fatiguent aussi beaucoup moins ; vous en serez peu surpris, si vous considérez d'abord que le prix de leur journée n'est pas tout-à-fait aussi modique ; que leur nourriture étant plus substantielle, leur donne plus de force ; ensuite, que s'occupant avec plus d'assiduité, ils sont moins souvent dans le cas où se trouvent

fréquemment nos ouvriers français, d'être obligés de réparer, par des efforts extraordinaires, des journées entières perdues par caprice, par paresse ou par débauche.

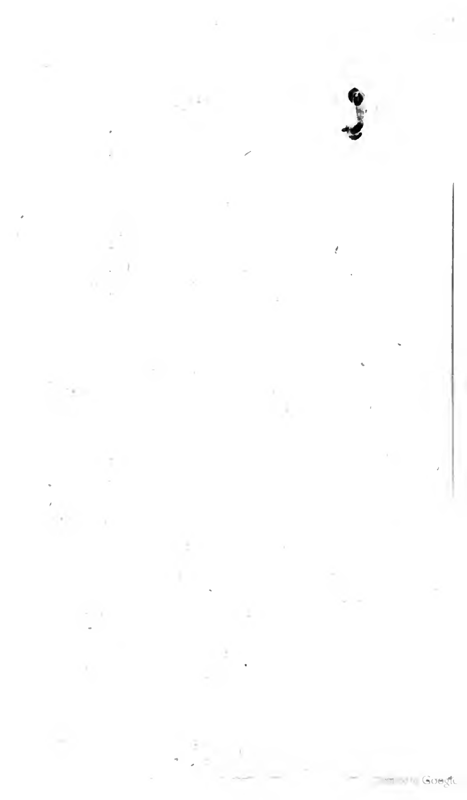
Si l'industrie, en France, paraît plus ingénieuse, plus facile, plus variée, plus active, tous ces avantages semblent céder à celui que donne aux ouvriers anglais plus d'application, plus de patience, plus de tenue. Jugez des merveilles que peut produire ce genre de talent, par la perfection de leurs ouvrages en acier : on m'a fait voir une paire de ciseaux tout unis, vendue cent louis.

La route de Douvres à Londres est, comme vous pouvez croire, une des plus fréquentées : c'est dans la plus belle saison et par une des plus belles journées, que j'ai fait cette route, sans rencontrer plus de deux voyageurs à pied, et c'étaient

des garçons de métier, étrangers ; car ils chantaient une chanson allemande. En revanche, on voyage beaucoup sur l'impériale des voitures : j'ai vu jusqu'à douze et quinze personnes juchées sur le même carrosse, et, dans le nombre, quelques femmes, dont l'habillement annonçait l'aisance la plus honnête (3).

Peut-être m'avait-on trop prévenu de l'impression que me ferait la beauté de la verdure en Angleterre ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne m'a point étonné ; je crois en avoir vu de plus belle dans quelque contrée de la Suisse ; et, sans sortir de la France, il me semble qu'il est des cantons, en Normandie et dans le Boulonais, qui m'avaient offert des aspects tout aussi frais, tout aussi rians. Ce que je n'ai pu me lasser d'admirer, c'est cette multitude d'enclos de haie vive, bien soignés, bien entretenus ; c'est la grande pro-

preté qui décore les habitations les plus simples, qui donne, même dans les villages, aux plus minces boutiques un air d'abondance et de richesse. Je n'ai pas été flatté de l'usage où l'on est de vous présenter, à chaque poste, une jatte de punch ou de *brandy*, que l'on a souvent la politesse de faire circuler de bouche en bouche; je n'ai pas aimé non plus, aux meilleures tables d'hôte, ces grandes nappes avec lesquelles on se croit dispensé de vous donner une serviette, ni ce linge qui sent le charbon, ni ce *porter* si fort, si lourd, ni ce *smaal beer*, qui a presque toujours un goût de tisanne, ni ce vin de *Porto*, si épais et si liquoreux. Je m'arrangerais, je crois, d'ailleurs à merveille de la cuisine anglaise : je ne connais rien dont on se nourrisse mieux que du bon *bifsteak*, des *patatoe*, du royal *plum-pudding* et de l'excellent fromage de Chester, etc.



Je l'ai vu, enfin, ce Londres, que j'avais tant désiré de voir. En vous disant qu'à l'approche de cette superbe Capitale, j'ai vivement éprouvé ce sentiment de joie, de bonheur et de sécurité que m'inspira toujours la vue d'une grande ville, après quelques jours de voyage ou d'éloignement, je sais fort bien qu'une pareille émotion n'a rien de romanesque, rien de poëtique, rien de champêtre sur-tout; je pourrais craindre même que, sur un pareil aveu, beaucoup de gens ne prissent une assez mauvaise opinion de ma philosophie ou de ma sensibilité; mais je ne sais point paraître meilleur que je ne suis. Je me trouve heureusement, ou malheureureusement, beaucoup plus Cosmopolite que Citoyen; et les grandes villes me paraissent la patrie commune de tous les

hommes indépendans et civilisés ; c'est le centre où viennent se réunir tous les talens, tous les arts, toutes les connaissances, toute l'industrie, toutes les ressources d'une Nation; c'est de ces grands foyers de lumière et d'activité, que se répandent sans cesse toutes les faveurs que le génie de la civilisation se plaît à verser sur l'espèce humaine.... Mais ne quittons point Londres avant d'y être arrivés.

Si la plus belle ville est celle où l'on voit le plus grand nombre de vastes bâtimens, de maisons somptueuses, de riches Palais, assurément Paris l'emporte de beaucoup sur Londres; mais si l'on faisait plus d'attention à l'étendue du terrein qu'occupe une ville, à la régularité de ses rues, à la multiplicité de ses places, au spectacle plus ou moins animé de l'industrie, de l'aisance, de l'activité du peuple qui l'habite, Londres, sous tous ces rapports, paraîtrait,

je crois, fort au-dessus de Paris. Excepté l'Eglise de St. Paul, belle et noble imitation de St. Pierre de Rome; Westminster, monument remarquable dans le genre gothique; le Palais de Sommerset, la Banque, la Bourse, la Maison du Lord-Maire, je n'ai pas vu un seul édifice qui mérite d'être distingué. St. James ressemble à une vieille Abbaye, ou, si vous l'aimez mieux, à de vieilles casernes. Les prétendus Palais nouvellement bâtis par le Prince de Galles et le Duc d'Yorck, sont des modèles de mesquinerie et de mauvais goût. Les salles de Spectacle, assez commodes quant à l'intérieur, ne présentent au dehors que l'aspect de misérables jeux de paume. Le Ranelagh, le Wauxhall, le Panthéon, dont la décoration intérieure est assez riche, ne peuvent être cités comme ouvrages d'architecture.

Eh bien! en convenant de tout cela sans

aucune prévention, je ne puis vous exprimer à quel point le premier coup d'œil de la ville de Londres m'a paru singulier, remarquable, imposant. L'espèce d'uniformité qui règne dans les bâtimens, les embellissant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, semble suppléer à tout ce qui leur manque d'ornement et de magnificence. La largeur de la plupart des rues, l'extrême commodité des trottoirs, la variété, la propreté, l'arrangement, le luxe ingénieux de cette multitude innombrable de boutiques de toute espèce, forment un coup d'œil vraiment magique, et dont il n'est guère possible de se faire une idée sans l'avoir vu. Tant d'objets à la fois étalés avec tant de recherche et tant de coquetterie, attirent tellement vos regards de tous côtés, qu'il faut que les yeux aient eu le temps de s'habituer aux illusions de ce spectacle éblouissant, pour ne plus en être fatigués.

Vous savez que Londres seul fait plus des deux tiers du commerce des trois royaumes; ainsi la richesse et l'activité de ce commerce de détail ne vous étonneront guère : mais voulez-vous voir une plus noble représentation des succès et des travaux de la première des Nations commerçantes de l'Univers ? Suivez-moi le long du Strand ; et après avoir percé la foule agissante qui remplit toutes les avenues de la Douane, venez vous embarquer avec moi sur la Tamise, au-dessous du pont de Londres ; et voguant sur ce beau fleuve à travers les mille et mille vaisseaux qui le couvrent de toute part, dont les uns arrivent à pleines voiles de toutes les mers du monde, dont les autres ne trouvent qu'avec peine l'espace qui leur est nécessaire parmi les cinq ou six rangs de bâtimens déjà serrés dans le plus bel ordre contre l'une ou l'autre rive, vous conviendrez sans doute n'avoir rien vu qui puisse donner une plus haute idée

de toute l'audace, de toute la puissance, de tout le bonheur de l'industrie humaine.

Mon esprit, je l'avoue, ne se plaît pas moins aux grands spectacles qu'offrent les heureux prodiges de la civilisation, qu'aux tableaux plus touchans de la simple nature. Celui-ci m'a transporté de respect et d'admiration. Comment voir rassemblés sous ses yeux tous les trésors, tous les avantages que ce beau fleuve assure à l'Angleterre, sans se rappeler la fameuse réponse que firent les Citoyens de Londres à je ne sais plus quel Roi, qui, mécontent de leur conduite à son égard, les menaçait d'établir sa Cour ailleurs? « Sire, » en nous retirant la faveur de votre pré» sence, nous laisserez-vous au moins la » Tamise? »

Cette réponse, dont le sens est aussi profond que la tournure en est originale

et piquante, me confirme dans l'opinion où j'ai toujours été, que le bonheur et la puissance d'un peuple ne dépendent pas moins des avantages de sa position que de la sagesse de son Gouvernement ; comme le bonheur et la considération d'un particulier ne tiennent pas moins au caractère qu'il a reçu de la nature, aux circonstances où l'ont placé les destinées, qu'à la philosophie de ses principes et de sa conduite. Ainsi croyons bien que toute admirable que nous paraît leur Constitution, les Anglais ne lui doivent pas tous les biens dont ils jouissent ; qu'ils en doivent beaucoup à la nécessité d'étendre leur industrie et leur marine, à la situation géographique de leur Isle, à la faveur de ses côtes, à celle de ce vaste fleuve, dont les flots s'enorgueillissent d'apporter, jusqu'au sein des murs de leur Capitale, le tribut de toutes les productions, de tous les trésors de l'Univers.

A cette réflexion en ajouterai-je une autre, que les avantages résultans du sol et de la position, étant les plus sûrs, les plus réels, une Constitution dans laquelle ces avantages se trouveraient négligés, ou même, ce qui pourrait arriver encore, contrariés très-grièvement, serait, sans doute, de toutes les Constitutions la plus absurde, la plus funeste? Non, dans ce moment, vous seriez tenté d'attribuer de pareilles remarques à je ne sais quel esprit de parti dont on ne saurait trop se défendre; je me garderai donc bien de leur donner plus d'étendue ou plus d'importance.

Après avoir vu de Londres tout ce qu'on peut en voir, en courant les rues, les promenades, les marchés, les tavernes, les cafés, je n'ai pas oublié, comme vous pouvez croire, les spectacles, les églises, les prisons, les hôpitaux, *the house of Commons, and the ouse hof Lords;* mais

c'est une autre fois que je me propose de vous entretenir de l'impression que m'ont faite, en particulier, tous ces différens objets.

Ce que je ne veux pas oublier de vous dire encore aujourd'hui, c'est mon étonnement de voir régner au milieu d'une population immense et vouée, pour ainsi dire, à des agitations perpétuelles, tant d'ordre et de tranquillité. Durant les quinze jours que j'ai demeuré à Londres, je n'ai cessé de courir du matin au soir, et dans les lieux de la ville les plus fréquentés; j'y ai rencontré moins de bruit, moins d'accidens, moins de querelles que je n'en vois trop souvent à Paris, dans une seule matinée; et cette police est maintenue avec huit ou douze cents hommes : il y a pourtant loin de cette force publique à celle de trente mille gardes nationales, tant soldées que non soldées; mais il est vrai que le

simple bâton blanc d'un Constable en impose peut-être plus à Londres, que ne le feraient encore à Paris, dans ce moment, tous les drapeaux rouges de nos augustes Municipalités. Combien il faut de temps à la Loi pour obtenir ce respect, cette autorité qui en assurent la force et l'empire !

Je vis pourtant un jour deux hommes se *boxer* vigoureusement ; l'un d'eux était un valet de place, l'autre un ouvrier : ils étaient entourés d'un cercle de spectateurs, qui, tranquilles témoins, n'entreprirent point de les séparer, que le vaincu n'eût demandé merci. Je ne crois pas qu'aucun de nos duels au Bois de Boulogne, même entre Législateurs, puisse avoir été marqué de plus de sang-froid, de plus de loyauté que ce noble combat à coups de poing, au milieu des embarras de Pall-Mall.

Votre démocratie serait sans doute un

peu scandalisée de trouver si souvent, à Londres, l'épithète de *royal* sur l'affiche de toutes sortes de boutiques. Pour vous consoler, je m'empresse de vous apprendre qu'à mon retour à Paris, j'ai vu presque par-tout cette vieille épithète remplacée par celle de ***national;*** et, ce qui m'a paru, je vous l'avoue, assez gai, même sur l'enseigne d'une des ménageries du boulevard, au lieu de ***grand tigre royal,*** j'ai lu de mes yeux : ***C'est ici que l'on voit le grand tigre national, etc.*** Il n'est pas besoin de vous avertir que cette inscription n'a pas subsisté long-temps : on a craint apparemment qu'elle ne pût prêter à quelque commentaire aristocratique; mais celui qui l'avait inventée n'y voyait de très-bonne foi que l'avantage ou le plaisir de faire sa cour à la Nation.

La première fois que je fus au théâtre de Hay-Market (c'est, pendant l'été, le premier théâtre de Londres), mon patriotisme ne put voir sans une agréable surprise, que la plupart des femmes qui remplissaient les loges, imitaient assez fidèlement, dans leur coiffure et dans tout le reste de leur costume, nos usages et nos modes de Paris. Comme il y en avait un grand nombre de très-jolies (4), il me fallut un certain temps d'examen et de réflexion pour m'appercevoir que cette imitation n'était pas toujours fort heureuse ; peut-être même n'en aurais-je pas fait la remarque, si la présence de deux ou trois femmes de Paris, qu'il était impossible de ne pas distinguer dans l'assemblée la plus nombreuse, ne m'eût engagé plus particulièrement à comparer la copie et l'original. On donnait ce jour-là une traduction

du *Barbier de Séville; the Spanish Barber*, avec des airs parodiés de Paésiello ; vous voyez que je me retrouvai tout-à-fait en pays de connaissance. La pièce, autant qu'on peut juger une représentation dramatique, dans une langue qui vous est peu familière, et dont l'accent vous est tout-à-fait étranger, me parut bien jouée ; mais la musique, quoique vivement applaudie, me fit un singulier effet : il me fut bien difficile de reconnaître à travers ce nouveau ramage la délicieuse mélodie du chant de Paésiello ; tous ces airs me semblaient rentrer toujours dans le ton d'une contredanse anglaise, variée plus ou moins heureusement. Si notre langue, si lourde et si lente, est peu propre à la musique, celle de nos voisins l'est, je pense, encore moins : les articulations n'en sont-elles pas tout à la fois trop rudes, trop brèves, trop peu accentuées ? Sur douze ou quinze pièces que j'ai vu représenter, pendant mon sé-

jour à Londres, plus de la moitié était traduite ou du moins imitée de notre Théâtre. Sous ce rapport et sous beaucoup d'autres plus importans, ne dirait-on pas que les deux Nations, qui furent si long-temps en rivalité de gloire et d'intérêt, se sont donné aujourd'hui le mot pour se singer à l'envi l'une de l'autre ? Hélas ! si, par malheur, notre nouvelle Constitution ressemblait à celle des Anglais comme leurs modes nouvelles ressemblent aux nôtres, que faudrait-il penser d'une pareille imitation ? Les gaucheries de ce genre ne se corrigent pas facilement ; et le plus léger écart en fait de législation, a de tout autres conséquences sans doute, que l'erreur même la plus grossière en fait de mode et de goût.

Plus la France semble méconnaître les avantages attachés au Gouvernement monarchique, plus l'Angleterre paraît sentir aujourd'hui combien l'influence de ce pou-

voir intéresse le maintien de son bonheur, de sa puissance et de son repos. Il n'est point de témoignage d'amour, de tendresse et de respect que le Roi n'ait reçu pendant le cours de sa dernière maladie et de sa longue convalescence. Il y avait déjà quelques semaines que Sa Majesté était parfaitement rétablie, qu'à l'ouverture de tous les Spectacles, on ne cessait encore de demander le fameux motet de *God save the King*. Ceci me rappelle une petite scène dont je fus témoin à Sadlers-Wells; après y avoir entendu crier, comme de coutume, avec des accens très-peu mélodieux : *musick! musick!* j'entendis demander, avec plus de bruit encore, *God save the King*. Importunée, sans doute, de ces cris si souvent répétés, une voix très-perçante y mit fin en s'écriant avec une sorte d'humeur et d'impatience qui fit rire tout le monde : *God save the King, God save us all!*

Quoique pendant l'été les meilleurs acteurs de Covent-Garden et de Drury-Lane ne dédaignent point de jouer sur le théâtre de Hay-Market, il est rare d'y voir représenter des tragédies. Je n'ai donc pas eu le bonheur de voir Mistriss Sydons, la Clairon ou la Duménil de l'Angleterre; mais j'ai vu souvent avec un grand intérêt Mistriss Kemble, Mistriss Broocks et Mistriss Bannister; la première sur-tout m'a paru remplie de naturel et de sensibilité; je lui trouvai quelques rapports avec Mademoiselle Doligny. Il faut que M. Edwin possède un talent bien rare; car, quoiqu'une grande partie des finesses de son jeu dût être perdue pour un étranger comme moi, il me semblait toujours l'entendre, ou du moins le deviner : il y a dans le jeu de sa physionomie, dans l'accent de sa voix, une force comique à laquelle on ne saurait résister. En le comparant aux premiers talens que j'ai connus dans ce genre,

Préville et Raffanelli, j'oserai dire qu'à la finesse si piquante de l'acteur français, à la vérité si originale de l'Italien, M. Edwin me semble réunir une gaieté plus franche et plus naturelle. Ne serait-ce pas encore une singularité assez digne de remarque, qu'aujourd'hui le comédien le plus gai ne se trouve ni en France ni en Italie, mais sous le ciel nébuleux de Londres ?

A la représentation des pièces que je pouvais suivre le livre à la main, il ne m'échappait aucune intention de scène; je saisissais même assez passablement les nuances les plus saillantes du dialogue; je dois en excepter pourtant certaines petites farces comme *the Minor*, etc., dont les caricatures sont tellement locales ou tellement exagérées, qu'il m'était impossible, même après les avoir lues, d'y rien comprendre; ce qui n'empêche pas sans doute qu'elles ne soient très-divertissantes, car je voyais tout le

monde en rire aux éclats. Le ton des comédies, même les plus régulières, étant fort libre, on juge bien que la décence est encore moins respectée dans celles-ci. Je m'informai de qui dépendait la censure des Théâtres; on m'assura que toute la police des Spectacles était confiée uniquement au Lord Chambellan, qui n'en répondait qu'au Roi. Gardez-vous de le dire à Messieurs de *** et C ** : comme ils s'indigneraient d'un pareil abus! comme ils se croiraient plus que jamais en état de soutenir que l'Angleterre a toujours été loin des vrais principes de la liberté!

Quand je me trouvai à Londres, on était encore dans le premier enthousiasme de la révolution française. J'eus la satisfaction d'y voir représenter la *Prise de la Bastille*, sur trois Théâtres différens, chez Astley, à Sadlers-Wells, et au Royal Circus. C'est des circonstances les plus atroces,

recueillies avec autant de sagesse que de modération, avec autant de fidélité que de goût, dans les fameuses *Révolutions de Paris*, de M. Loustalot, qu'on avait composé ces espèces de pantomimes dialoguées ; ainsi vous croyez bien qu'on n'avait pas oublié d'y faire paraître le squelette dans la cage de fer, qu'on voyait retirer tout à coup avec le plus horrible fracas de l'un des cachots de la prison, ce qui ne pouvait manquer de produire un effet merveilleux ; mais, pour adoucir l'impression d'un spectacle si funeste, on l'avait terminé par une belle décoration d'opéra, représentant la Grande-Bretagne sur un char de triomphe, offrant aux hommages des spectateurs deux grands *transparents portraits of the King and the Queen of Great Britain*, accompagnés de beaucoup de chant et de musique.

A cette époque, toutes les boutiques des

marchands d'images étaient remplies de caricatures relatives aux événemens qui se passaient en France. Dans l'une, on voyait la Liberté assise sur les ruines de la Bastille, et le grand Monarque à genoux, recevant une couronne des mains de la Déesse, qui lui disait : « C'est celle-ci que le » temps ne saurait détruire. » Dans d'autres, l'allégorie était beaucoup moins noble : on voyait le malheureux Prince forcé d'avaler la Constitution que lui présentaient peu civilement Philippe Capet et Riquetti l'aîné ; tourmenté d'un débordement de despotisme, désigné par l'image la plus sale, on lui faisait dire : « Pensez- » vous donc que ça se mange comme une » aîle de volaille ? »

Les séances de la Chambre des Communes auxquelles je pus assister, ne furent ni fort nombreuses, ni fort intéressantes ; il en est pourtant une où je vis décider une

assez grande affaire, la nouvelle taxe sur le tabac : il y avait eu d'assez vives discussions la veille ; il n'y en eut aucune ce jour-là. Mais je jouis du bonheur de contempler à mon aise le vertueux jeune homme (5) qui, dans l'âge bouillant des passions, sut déployer toute la maturité d'une expérience et d'une sagesse consommées ; qui, dès son entrée dans la carrière politique, s'étant montré digne de soutenir l'immense héritage de gloire que lui avait laissé son pére, au milieu des agitations les plus violentes, mérita la confiance ou du moins l'estime de tous les partis ; dans des circonstances aussi pénibles que périlleuses attacha plus que jamais la Nation au trône ; et lorsqu'un événement funeste ne laissait plus voir, pour ainsi dire, qu'un vain fantôme de la royauté, le sut défendre encore avec autant d'adresse que de fermeté, avec autant de succès que de courage.

Accoutumé, comme je l'étais, au bruit tumultueux de notre Assemblée nationale, vous ne serez pas surpris si je le fus beaucoup, la première fois que j'assistai à une séance de la Chambre des Communes, d'y trouver tant de décence, d'ordre et de tranquillité. Quel ne fut pas encore mon étonnement, lorsque j'entendis l'orateur de la Chambre ouvrir la séance par une assez longue prière qui me parut écoutée par toute l'assemblée avec le recueillement du respect! Je n'y voyais pourtant ni archevêque, ni curé, ni moine, ni vicaire. Il est aussi très-vrai que la Nation qui occupait les tribunes de cette salle, ne ressemblait guère à la Nation qui remplit avec tant de majesté celles de notre auguste Manége (6) : je n'y remarquai personne qui ne fût fort honnêtement vêtu; ce qui seul vous montre assez combien l'aristocratie conserve encore d'influence chez ce peuple prétendu libre. On m'assura que pour

peu que l'auditoire se rendît importun; il suffisait de la réquisition d'un seul membre de la Chambre pour en être débarrassé. Les réglemens de discipline intérieure sont aussi d'une grande sévérité. Un honorable membre qui, par ses discours ou par ses actions, aurait osé les enfreindre, est fort bien envoyé sur-le-champ sous bonne escorte à la Tour; et si la faute est plus grave, condamné même à demander pardon à genoux, à la barre de la Chambre. On me montra un de ces Messieurs à qui des discours fort inconsidérés firent éprouver, il y a quelques années, une pareille humiliation : c'était un mauvais plaisant; il s'y soumit, mais en se levant il s'essuya les genoux avec son coude, et dit, assez haut pour être entendu : *J never saw so dirty house in my life* : « De mes jours » je ne vis une Chambre si sale ».

Vous savez depuis long-tems, mon cher, quel est mon respect, quel est mon enthousiasme pour le génie de la Constitution anglaise : je ne vois rien qui puisse lui être comparé ni dans l'histoire ancienne, ni dans l'histoire moderne ; c'est à mon gré le chef-d'œuvre des combinaisons politiques : il n'en est point, ce me semble, où les différens pouvoirs qui forment et qui maintiennent l'ordre social, se trouvent divisés et réunis d'une manière plus propre à donner tout à la fois beaucoup d'action à la puissance, et beaucoup d'énergie à la liberté. C'est ce mélange admirable de toutes les formes de gouvernement, qui, tempérées l'une par l'autre, et se fortifiant mutuellement, produisent la plus parfaite de toutes ; comme le corps le plus sain, le plus robuste est celui où se conserve l'heureux équilibre des diffé-

rens tempéramens qu'on voit prédominer ordinairement dans l'économie animale des divers individus de l'espèce humaine. Déjà je m'applaudissais d'avoir imaginé cette belle comparaison, lorsque, par malheur pour mon amour-propre, je me suis rappelé que ce pouvait bien n'être qu'une réminiscence, puisqu'Aristote, dans ses Politiques, s'était permis de l'employer plus d'une vingtaine de siècles avant moi.

Quelque vénération cependant que m'inspirent les grands principes de la Constitution britannique, ne croyez pas que j'en admire également toutes les conséquences. Leur jurisprudence criminelle (7) fut longtems la seule en Europe dont la philosophie et l'humanité n'eussent pas à rougir; mais elle me paraît avoir été surpassée par celle que Léopold établit en Toscane. Je n'ai pas examiné tous les détails de la procédure anglaise; je n'entreprendrai donc

point de dire de quelle maxime ou de quelle forme dépendent les torts qu'on peut avoir à lui reprocher ; j'observerai seulement qu'une loi qui laisse échapper tant de coupables, n'est surement pas aussi parfaite qu'elle pourrait l'être. En multipliant les délits, l'espoir de l'impunité devient tout à la fois un fléau pour la société générale, un exemple de l'influence la plus funeste pour les mœurs. Je n'ai pas éprouvé moins de surprise que d'indignation, en apprenant qu'un Barrington avait échappé plus de vingt fois à la corde, parce qu'il entendait encore mieux le métier de *Lawyer*, homme de loi, que celui de voleur. L'amour que j'ai voué à la liberté, n'est pas aveugle au point d'exiger qu'on lui fasse le sacrifice des mesures indispensables pour assurer mon existence et ma propriété : je sens encore plus vivement le besoin d'exister surement, de jouir en repos du fruit de mon industrie et de mon

travail, que celui de conserver une indépendance, qui, dans l'ordre social, ne sera jamais qu'une illusion plus ou moins douce, plus ou moins raisonnable.

Les lois civiles de l'Angleterre doivent être encore plus susceptibles de réforme que les lois criminelles ; car, d'après tout ce que j'en ai vu, tout ce que j'en ai oui dire, il n'est peut-être aucun pays de l'Europe où il soit plus facile de vous intenter un procès, et de vous ruiner, même en vous le laissant gagner. La justice, qui est une si belle chose qu'on ne saurait trop la payer, se paye encore plus cher en Angleterre qu'elle ne se payait en France, sous l'ancien régime. Une loi qui vous laisse jouir de votre liberté, en donnant la caution qu'on peut raisonnablement exiger de vous, est sans doute une loi dictée par l'équité même ; on ne saurait se dissimuler cependant qu'elle n'accorde à la richesse

un privilége énorme, et qu'il serait difficile de concilier avec les principes d'égalité dont l'Assemblée nationale voudrait pouvoir enivrer tous les peuples de la terre. Ce qui me semble compenser, à quelques égards, la faveur de ce privilége, c'est le bénéfice dont jouit l'homme sans fortune, en requérant le droit de plaider *in formâ pauperis*, ce qui laisse tous les frais de procédure à la charge de sa partie adverse, soit qu'elle gagne, soit qu'elle perde; mais il est clair qu'une pareille disposition favorise étrangement toutes les ressources et tous les détours de la chicane la plus injuste et la plus odieuse.

Le jugement par juré ou *per pares*, me paraît prêter à de grands inconvéniens; peut-être tient-il encore, sous quelques rapports, de l'ignorance sauvage des temps auxquels on fait remonter son origine. Je m'accoutume difficilement à l'idée de voir

dépendre le sort de ma fortune, de ma vie, de mon honneur, du caprice, de l'opiniâtreté d'un seul homme, ou du plus ou moins de constance de ses onze Pairs à supporter la faim et l'ennui ; j'avouerai cependant que ce n'est qu'avec une extrême réserve qu'on peut se permettre de juger une institution dont une longue expérience a si bien justifié tous les avantages, une institution pour laquelle un des Peuples les plus éclairés de l'Univers n'a cessé de montrer tant d'attachement et de respect.

Je n'essayerai point de prouver à nos démagogues que la représentation nationale est aussi complette en Angleterre qu'elle doit l'être : certainement tout le Peuple anglais ne se trouve pas représenté dans les deux Chambres avec cette exactitude de proportion à laquelle nos Législateurs ont attaché tant de prix, et dont ils croient avoir trouvé le secret dans les rapports

combinés de la population, du territoire et de la contribution. Sans vouloir contester ici la vérité des données sur lesquelles ils ont établi leur système, je me permettrai seulement de vous dire que ce n'est pas, à mon gré, du plus ou moins de précision de ces calculs, que dépendront jamais le bonheur et la liberté d'une Nation. L'extrême inégalité qui résultera toujours de la diversité prodigieuse du caractère, des intérêts, des passions et des talens particuliers de chaque représentant, ne peut manquer de détruire cette espèce de niveau, dont la chimère semble être devenue l'objet principal de tous les efforts, de toutes les recherches, de tous les travaux de nos sages. Il est impossible de soumettre les mouvemens d'une grande machine politique à des épreuves aussi subtiles, aussi minutieuses. Il est impossible de faire l'analyse d'un Empire de vingt-cinq millions d'hommes, comme on ferait celle

d'un problème de géométrie ; parce que l'influence irrésistible des préjugés, des caprices de l'imagination, et des intérêts opposés de tant de volontés particulières, échappe sans cesse à la prévoyance de cette analyse, quelque étendue, quelque justesse, quelque sagacité qu'on puisse lui supposer. Il faut donc que les ressorts d'une grande machine ne soient ni trop fins, ni trop compliqués, mais simples, mais sûrs, mais d'un effet prompt et facile.

En partant de ces principes, je crois voir que tous les grands intérêts du Peuple, ceux de la propriété et ceux de la sureté individuelle sont suffisamment représentés et garantis par la composition de la Chambre des Communes, qui seule a le droit de proposer des lois, et de régler tout ce qui est relatif à l'impôt. Quoique le droit de nommer ces dépositaires du pouvoir législatif ne se trouve pas divisé de manière

que tous les individus de la Nation puissent être assurés d'en exercer une portion parfaitement égale, ou très-exactement relative aux bornes et à l'étendue de leurs facultés, il n'en est pas moins constant que c'est le choix du Peuple qui décide leur élection. Or, croyez bien que tout corps élu par le Peuple ne peut avoir essentiellement d'autre intérêt que celui du Peuple, sur-tout lorsque la durée de sa puissance ne s'étend pas au-delà de certaines limites, et plus surement encore lorsque la confiance qui fait toute sa force et toute sa grandeur, ne dépend que de la fidélité, du zèle et de l'énergie qu'il met à remplir les fonctions et les devoirs qui le distinguent.

La Chambre des Pairs est à mes yeux la représentation perpétuelle et vivante de toutes les grandes propriétés et de toutes les prérogatives de la Nation. Sa puissance est bien moins active que celle de la Chambre

des Communes ; sa force, à vrai dire, n'est qu'une force de résistance et d'inertie ; mais c'est tout à la fois le rempart de la prérogative royale et celui de la liberté de la Constitution : c'est le pouvoir qui modère et contient, pour ainsi dire, tous les autres, par le seul poids de l'intérêt et de la considération personnelle de ceux qui l'exercent ; enfin, c'est dans l'organisation de ce pouvoir qu'il faut chercher, je pense, les vrais principes de la puissance, de la sagesse et de la stabilité du Gouvernement anglais. On y verra comment, après avoir défendu ses lois et ses libertés des atteintes vraiment dangereuses de l'influence royale et ministérielle, ce Peuple penseur n'a pas été moins occupé de l'indispensable nécessité de les défendre encore d'influences tout aussi funestes à son repos et à son bonheur : l'influence démocratique, l'influence démagogique, l'influence *populacière* ; car on a trop abusé du mot *populaire* pour ne pas

se permettre d'en créer un autre d'un sens moins équivoque.

Au reste, en supposant que les Anglais reconnaissent eux-mêmes ce que leur représentation nationale pourrait encore avoir d'incomplet et de vicieux, j'ose vous prédire qu'après les terribles secousses que vient d'éprouver la France, ce ne sera jamais qu'avec la plus extrême réserve, qu'avec la plus excessive circonspection, qu'ils tenteront d'en perfectionner le mode ou d'en réformer les abus. Ils penseront comme ce spirituel Israélite (8), à qui nos Jacobins demandaient bonnement s'il n'était pas persuadé que la révolution de France gagnerait incessamment tout le reste de l'Europe. « Je ne sais, leur répondit-il ; » mais il me semble qu'en général ce n'est » que lorsqu'on est bien sûr d'être malade » qu'on se détermine à passer les grands » remèdes. »

Une des mesures qui a sauvé le plus heureusement la Constitution anglaise de la trop grande influence des principes démocratiques, c'est d'avoir laissé la plus grande partie des élections entre les mains du Monarque. Le Peuple n'est chargé précisément que de celles dont il ne pouvait être dispensé ; il choisit ses Représentans et ses premiers Juges, parce que ce n'est qu'autant qu'il les choisit lui-même qu'il ne peut leur refuser la confiance dont ils ont besoin pour remplir, dans toute son étendue, l'objet de leur ministère. Toutes les autres dignités, toutes les autres places, presque tous les autres emplois sont à la nomination du Roi ou de ses ministres ; d'abord parce que cette attribution relève infiniment la majesté du trône ; et que servirait un trône dépouillé de majesté? ensuite, parce qu'il serait impossible que le pouvoir exécutif eût la force et l'action qu'il doit avoir, si tous les instrumens

qu'il est obligé d'employer, n'étaient pas entièrement dans sa dépendance, et par conséquent de son choix; enfin, parce qu'on a très-bien senti que, dans la nécessité d'avoir à se défendre, ou des brigues populaires, ou des brigues de cour, il valait encore mieux courir le risque de ces dernières. Le Peuple doit faire nécessairement beaucoup de mauvais choix, encore plus de médiocres, par la seule raison qu'il est très-facile à séduire; que, s'il se trompe, il n'en craint point le blâme; et que de fait le plus grand nombre des individus qui composent cette masse de souveraineté, du moins dans les circonstances ordinaires, n'envisage rien au-delà du droit de vendre son suffrage le plus chèrement possible. Ajoutez encore à cela que ce que le Peuple est toujours le plus près de mépriser, ce sont ses propres créatures : il se passionne d'abord pour l'idole que lui-même s'est faite; mais celle de la

veille, on la lui voit fouler aux pieds le lendemain.

Le Monarque, entouré de Ministres responsables, n'a point de plus grand intérêt que celui de faire des choix que le succès justifie ; et dans un pays libre comme l'Angleterre, que de moyens n'a-t-il pas d'être éclairé par l'opinion publique, sur le mérite réel des hommes qu'il lui convient de choisir ! Une sage émulation de popularité peut sans doute être fort avantageuse au bonheur du Peuple ; mais lorsqu'elle est portée trop loin, lorsqu'elle s'étend jusqu'aux moindres détails, lorsqu'elle devient, pour ainsi dire, le premier, l'unique moyen de parvenir à tout, elle finit par renfermer les meilleurs esprits dans un cercle très-borné ; elle change réellement un peuple d'hommes libres, en un peuple de courtisans et d'esclaves. Il vaut encore mieux laisser ramper quelques courtisans

autour du trône, que de voir une nation entière se dégrader et s'avilir dans ces honteuses habitudes. C'est ce qu'on vit à Rome : les cliens et les esclaves du *Forum* n'eurent pas beaucoup d'efforts à faire pour devenir ceux d'un Tibère et d'un Caligula; comme il n'en a pas coûté infiniment à nos valets de cour à se montrer aujourd'hui les serviteurs les plus zélés de la Nation. Le masque est changé, l'homme est toujours le même.

Je n'ai jamais couru tant de chances pour trouver la meilleure manière de prier Dieu, que le dernier dimanche de mon séjour à Londres. Je commençai par faire mes dévotions à la chapelle de l'Ambassadeur d'Espagne; de-là, je me rendis dans une église de Méthodistes, où je fus bientôt excédé d'une stérile abondance de lieux communs de la morale la plus austère et la plus minutieuse. Je restai près d'une demi-heure ensuite dans une assemblée de Quakers, attendant en silence l'inspiration de l'Esprit saint, qui, ce jour-là, trouva bon de n'employer que des instrumens très-indociles; car le seul fidèle qui s'avisa d'élever la voix, ne fit que bégayer trois ou quatre phrases très-insignifiantes. Je terminai mes courses pieuses par l'Eglise anglicane, où je fus fort édifié d'un discours rempli de la plus saine raison et de la pié-

té la plus éclairée. Ce qui me ravit surtout, c'est la gravité sainte et modeste de l'orateur ; c'est l'attention tranquille et respectueuse de l'auditoire. L'extrême lenteur avec laquelle prononcent les prédicateurs anglais, me parut d'autant plus remarquable qu'elle contraste davantage avec l'excessive rapidité de la prononciation ordinaire. Il semble que la langue que vous entendez à l'église, soit une langue absolument différente de celle qu'on entend au Théâtre et dans le monde.

Le Dimanche, à Londres, est beaucoup plus Dimanche qu'il ne l'est à Paris ; c'est un jour entièrement séparé des autres jours de la semaine ; il est consacré d'une manière toute particulière au repos, à la solemnité du culte religieux, aux distractions paisibles. Les jours ouvrables, le Peuple même se lève assez tard : on se lève de meilleure heure le Dimanche pour assister

d'abord aux saints offices, et pour aller se répandre ensuite dans les promenades et dans les campagnes des environs. C'est à la campagne que les Anglais semblent chercher l'asile ou du moins l'espérance du bonheur. C'est pour leurs habitations champêtres qu'ils réservent tout le luxe de leur richesse et tout celui de leur dépense ; c'est là qu'ils rassemblent les objets les plus précieux de leur propre industrie, et tout ce que l'activité de leur commerce ne cesse d'enlever à celle des Nations étrangères, avec les arts de tous les siècles et les productions de tous les climats. Une grande partie des chef-d'œuvres de la Grèce et de l'Italie, de Rome ancienne et Rome moderne, a passé, depuis cent ans, sous l'empire de la nouvelle Carthage, et se trouve aujourd'hui répandue dans les belles campagnes de cette Isle fortunée. Je n'en ai pu voir qu'un petit nombre, mais le peu que j'ai vu m'en a donné l'idée la plus imposante.

C'est un des premiers jours du mois d'Août que je fus dîner à la campagne de M. The...., à neuf milles de Londres. Je n'ai guère vu de plus beaux desserts en fruits : il y avait des ananas, des pêches et de très-beaux raisins. M. de Lauraguais (9) prétend qu'il n'a jamais mangé de fruits mûrs en Angleterre que des pommes cuites : je puis vous assurer que ces ananas étaient aussi bons qu'à Paris, et le raisin très-passable. Il est vrai que les serres de M. The.... sont citées entre les plus belles du royaume; il ne peut y en avoir au moins de mieux entretenues; le plus agréable de nos boudoirs ne saurait offrir plus de recherche, plus d'élégance, plus de propreté. Une partie qu'il ne faut pas négliger encore de voir dans les maisons de campagne de ce pays, ce sont les écuries. On n'est plus étonné de la beauté des chevaux anglais, lorsqu'on voit tout le détail et toute l'assiduité des soins qu'on leur donne;

ce sont surement les chevaux de l'Europe les mieux logés, les mieux nourris, les mieux pansés; et quant aux chevaux d'un certain prix, ce n'est pas exagérer que de dire qu'il n'en est point dont le service journalier n'occupe exclusivement tout le tems et toute l'attention de l'homme qui en est chargé (10). Je ne sais si la manière de monter des Anglais est celle qui a le plus de grâce, mais elle a quelque chose d'infiniment leste; d'ailleurs il me paraît évident que c'est celle qui, en tirant le plus de parti des forces du cheval, doit aussi les fatiguer le moins possible; et l'expérience est, je crois, tout-à-fait en faveur de leur méthode.

En France, c'est lorsque nos ci-devant grands seigneurs s'étaient ruinés qu'ils allaient s'exiler dans leurs châteaux; en Angleterre, quand leur fortune est dérangée, ils vont se cacher à Londres, ou voyagent;

car les voyages sont pour eux une véritable économie : ils n'habitent leurs terres qu'autant qu'ils y peuvent faire la dépense convenable à leur rang et à leur naissance. Jugez, par ce seul trait, de l'espèce de considération trés-différente dont la haute Noblesse (11) devait jouir dans les deux royaumes. Dans l'un, elle ne se montre au peuple des provinces que pour y répandre l'abondance et le bonheur ; dans l'autre, on ne l'y voyait que pour chercher des ressources, et quelquefois avec toute l'injustice et toute l'humeur que donnent les embarras et l'ennui de la mauvaise fortune.

S'il est une existence délicieuse au monde, c'est celle que peut goûter une famille anglaise, rassemblée autour de ses pénates champêtres, comblée des faveurs de la nature et du sort, sous l'égide des mœurs publiques et de la plus sage des

Constitutions ; également à l'abri des mouvemens tumultueux du Peuple, et des atteintes d'une autorité trop absolue ; environnée d'estime , de considération , de confiance et de sécurité, dans un pays fertilisé par l'industrie la plus active et par les richesses de l'univers, au milieu des sites les plus rians ou les plus romanesques. Tout, autour d'eux, annonce le sentiment et les goûts de la félicité domestique , l'amour de la belle nature et celui des douceurs de la solitude. Il suffit d'avoir passé deux fois vingt-quatre heures à la campagne , en Angleterre , pour concevoir que c'est, de tous les pays du monde , celui qui doit produire et les romans les plus intéressans et les ménages les plus heureux. Les femmes y sont si belles ; leur modestie est si vraie et si touchante ; le ton général des mœurs y conserve encore tant de réserve et d'honnêteté, qu'il doit inspirer au vice même du respect et des égards :

les jeunes personnes des deux sexes sont élevées ensemble ; et la douce familiarité qui règne entre eux paraît faite pour concilier tous les désirs de l'amour avec toute la retenue et toutes les habitudes de la décence la plus scrupuleuse. Opposez à ce tableau celui de la corruption de toutes les grandes villes, mais qui, dans Londres, est loin d'avoir le charme et les illusions dont nos mauvaises mœurs ont eu l'art de s'embellir, et qui, par conséquent, y doit avoir une influence beaucoup moins séduisante et beaucoup moins funeste, vous serez persuadé que les femmes honnêtes doivent être infiniment moins rares en Angleterre qu'ailleurs, et, par la même raison, plus considérées et plus heureuses.

Je ne puis vous en dire autant de celles à qui on est convenu de refuser ce titre. Il n'y a pas moins de femmes publiques à Londres qu'à Paris ; mais quoiqu'il y en

ait un grand nombre de fort jolies, elles sont loin d'avoir l'espèce d'existence qu'ont en France celles de nos courtisannes qui se distinguent par leur figure, leur grâce et leur amabilité. Les seules femmes entretenues, dans ce moment à Londres, avec une sorte de luxe et d'éclat, sont françaises ; et c'est dans leur patrie qu'elles ont fait la conquête des amans dont elles ont bien voulu suivre la destinée.

Comme un voyageur doit tout voir, je n'ai pas manqué de me faire conduire dans la taverne de Londres, où l'on peut espérer de voir ce qu'il y a de plus choisi en mauvaise compagnie. Ne craignez point de trouver ici des descriptions dont la vivacité de votre imagination me dispense. Il faut être Jean-Jacques pour oser permettre à sa plume des détails de ce genre. Je me contenterai seulement de vous dire que ce qui nous réjouit le plus, ce fut la tour-

nure grave et cérémonieuse avec laquelle le *Waiter*, chargé de ce soin, nous demanda ce que nous désirions pour notre amusement. Un notaire, un confesseur ne vous dirait pas avec une autre mine, ni d'un autre ton : *Où voulez-vous, Monsieur, qu'on vous enterre ?*

Les jeunes beautés qu'on eut la complaisance de nous présenter, aux traits les plus réguliers réunissaient la peau la plus douce et le teint le plus frais ; mais l'usage de la bière, du beurre et des vins de liqueur altère un peu la fraîcheur de la bouche ; et rien n'est plus rare ici, dit-on, par l'effet de la même cause, que ce qui, suivant le Tasse, distinguait avec tant de charme la gorge d'Armide, *mamme acerbe e crude.* Je ne crois pas être non plus trop téméraire en présumant que ce n'est pas tout-à-fait sans raison que l'ambassadeur de Naples, M. Caraccioli,

osait soutenir que si les femmes, en Angleterre, étaient plus propres devant les hommes, elles l'étaient davantage, en France, devant Dieu. Je ne doute pas qu'il n'y ait beaucoup d'exceptions, et qu'il n'y en ait de fort aimables; mais il serait possible qu'en général, les mœurs du pays repoussent ces rafinemens de propreté qui tiennent de trop près aux affectations du luxe et de la mollesse. « Sophie, disait » Rousseau, Sophie ignore ou dédaigne » cette excessive propreté du corps qui » souille l'ame; elle est bien plus que pro- » pre, elle est pure. » Sophie a raison; mais Sophie n'a pas laissé son secret à tout le monde.

VOULEZ-VOUS, mon ami, vous trouver heureux de vivre dans la Société ? Voyez de riches ateliers, des manufactures florissantes, un port de mer, tels que ceux de Londres ou d'Amsterdam ; jouissez enfin de l'immense variété des spectacles qu'étale, dans nos grandes villes, le luxe du génie, des sciences et des arts. Votre imagination se sent-elle disposée à faire de l'éloquence et du noir ? Visitez nos prisons, nos hôpitaux, nos maisons de force, vous y contemplerez à loisir toute la dégradation de l'espèce humaine, tous les maux, toutes les calamités que produit chaque jour le ferment funeste de nos passions, le poison plus ou moins actif de nos institutions sociales ; mais, après vous être livré d'abord aux premiers mouvemens de votre indignation ou de votre pitié, peut-être votre raison vous dira-t-elle ensuite

que, loin de faire naître des germes de corruption dont notre nature ne pouvait être exempte, en les développant d'une manière plus sensible, c'est à la Société qu'on doit l'avantage d'en avoir modéré l'influence, d'en avoir circonscrit l'activité. Si les vices que l'on reproche à l'ordre social n'eussent pas existé avant lui, jamais l'ordre social n'aurait eu lieu. Sans l'inégalité naturelle, comment se serait établie l'inégalité sociale ? Sans les besoins résultans de la propriété, comment se serait-on avisé de faire des lois pour la défendre ? Vous voyez donc bien que les Législateurs sont comme Sosie ; ils étaient venus avant que d'être arrivés.

Je me suis fait conduire l'autre jour à New-Gate (12). O quel affreux spectacle ! En traversant les cours où sont rassemblés les prisonniers qu'on laisse jouir de cette faveur, j'en fus assailli comme d'un

essaim de harpies ; je n'en fus délivré qu'en leur jetant une poignée de petite monnoie, sur laquelle ils se précipitèrent avec autant de rapacité que le pourraient faire des animaux sauvages sur la nourriture dont ils auraient été privés depuis plusieurs jours. Ceux qui sont renfermés, me tendaient la main à travers les barreaux, avec des cris tout-à-fait déchirans. Le geolier qui m'accompagnait, d'un mot, d'un geste, se faisait obéir au milieu de tous ces hurlemens, comme un piqueur par une meute de chiens. Il me montra la fenêtre de la chambre qu'occupait Mylord Gordon, pour avoir fait un libelle contre la Reine de France. Quand nos lois reprendront-elles assez de force et de vigueur pour loger aussi décemment nos C......, nos M....., nos R......, etc., etc.? Je ne pus supporter long-temps, comme vous croyez bien, l'impression que me faisait l'aspect hideux d'un pareil séjour ; je n'en

sortis point cependant sans avoir éprouvé un vif sentiment d'admiration et de pitié. Mon guide me fit remarquer, dans une petite cour isolée, dont les murs me semblaient toucher au ciel, une jeune Juive de la figure la plus intéressante; elle avait demandé à être renfermée dans ce triste asile, pour consoler les derniers instans de son père, déjà condamné ou prêt à l'être. Accusé d'avoir fait de la fausse monnaie, il s'avouait coupable; et, sentant qu'il avait mérité son sort, il ne souffrait que pour sa fille, dont les traits et le maintien annonçaient la candeur la plus pure, les tendres soins, tout le dévouement de la piété filiale, avec le mélange le plus touchant de courage, de honte et de douleur.

D'après le peu que j'ai pu voir moi-même, d'après tout ce que j'ai entendu dire, il n'y a guères plus d'humanité, il n'y a pas moins de désordres et d'abus

dans les prisons d'Angleterre que dans celles de France ; je crois même que, depuis l'administration de M. Necker, et grâces aux tendres sollicitudes, aux généreux efforts de sa digne et respectable femme, les prisons de l'Hôtel de la Force sont plus salubres, beaucoup mieux ordonnées et mieux entretenues que celles de New-Gate. Je ne parle point de Kingsbench ; c'est moins une prison qu'une espèce d'asile, comme l'était autrefois le Temple, à Paris. Ce lieu renferme dans ses limites des rues entières et un terrein immense, sur lequel on a permis à plusieurs prisonniers de bâtir des habitations parfaitement commodes. M. d'Archenholz en a fait, dans son voyage d'Angleterre, la description du monde la plus séduisante ; je vous y renvoie. Il y a plus d'un Philosophe, peut-être même certain Monarque, qui pourrait se croire heureux de la tranquillité d'un pareil hermitage : il n'est

guères possible de retrouver, dans le sacrifice même de sa liberté, tout à la fois et plus d'indépendance et plus de sécurité. Ce qui m'afflige, c'est que, pour être envoyé dans cette prison plutôt que dans une autre, il est une première condition, c'est d'être en état de payer une certaine somme, cinq ou six guinées, je crois. Il en faut bien davantage pour y rester à demeure. Toujours de l'argent! Pourquoi faut-il qu'il n'y ait aucune circonstance de la vie, quelque heureuse ou quelque misérable qu'elle soit, où ce talisman ne conserve encore l'influence la plus décidée?

De tous les établissemens faits pour réparer les fléaux de la Société, pour soulager l'indigence, consoler la vieillesse ou la vertu malheureuse, honorer dignement les victimes de la valeur et du patriotisme, je ne pense pas qu'il en soit un seul au monde qui puisse être au-dessus de l'hos-

pice des Invalides à Greenwich, c'est le plus beau palais de l'Angleterre. Il est situé sur les bords de la Tamise, à six milles de Londres. Il consiste en deux bâtimens séparés par une large esplanade, au milieu de laquelle est placée la statue de Georges II. Ces deux bâtimens, qui correspondent parfaitement l'un à l'autre, sont terminés chacun par un dôme de l'architecture la plus noble et la plus élégante; les façades, donnant sur la Tamise sont composées d'un double rang de colonnes couplées, de l'ordre corinthien, qui en supportent les frontons. Plus on admire la magnificence et le goût imposant de ces deux édifices, plus l'œil est blessé de ne rien trouver à l'extrémité qui les lie l'un à l'autre. La maison du Gouverneur occupe à la vérité le fond de la perspective; mais cette maison pauvre, isolée et mesquine, sépare cet intervalle bien plus qu'elle ne le remplit.

Que de richesse cependant, que d'ordre et de convenances se réunissent ici pour faire oublier de semblables critiques ! La terrasse offre un des sites les plus pittoresques qu'il y ait au monde. Les matelots y voyent passer tous les jours sur le superbe fleuve qui en baigne les bords, des vaisseaux revenant de toutes les contrées du globe où le sort a pu les conduire autrefois, et se rappellent ainsi, dans un doux repos, tous les dangers, toutes les jouissances, toutes les fatigues de leur vie, leurs premiers exploits et leurs derniers travaux. Derrière cette magnifique retraite, est un fort beau parc, très-bien planté, et dont les hauteurs présentent, dans un horizon immense, les points de vue les plus variés, et sur-tout une des plus belles vues de la ville de Londres.

Rien n'est comparable au bon ordre établi dans ce somptueux hospice. Tout y

respire la discipline la plus exacte et la propreté la plus recherchée ; aucune des attentions qui peuvent entretenir la paix et la santé n'y paraît négligée ; et jusqu'aux tableaux qui en décorent plusieurs salles, et notamment l'église, tout rappelle sans cesse à ceux qui l'habitent des souvenirs intéressans de gloire et d'infortune, des sentimens de confiance et d'amour pour la Providence et pour la Patrie.

Ah ! qu'ils connaissent peu les mouvemens du cœur humain et les grands ressorts des vertus nécessaires à l'ordre social, ceux qui ne sentent pas que si les actes de charité d'un particulier, couverts de la plus grande réserve, de la plus extrême modestie, en sont plus méritoires, il n'en est pas ainsi de ceux d'une grande Nation : l'éclat et la magnificence en relèvent également le prix et l'effet ; il faut que toutes les imaginations en soient for-

tement frappées ; il faut donc que ses récompenses et même ses aumônes soient consacrées par de grands monumens ; il faut enfin que ceux qui les reçoivent, loin d'en être humiliés, puissent en être fiers et plus considérés, etc. ...

J'en étais là lorsque j'ai reçu la mercuriale suivante sur mes premières lettres : c'est une Pairesse d'Angleterre, beaucoup plus distinguée encore par son esprit que par sa naissance, qui a daigné me donner cette leçon. J'en profite avec autant d'humilité que de reconnaissance. Je vous l'envoie, et, sur ce sujet du moins, je ne reprendrai la plume que pour lui répondre.

C'est dommage en vérité ; car j'avais, ce me semble, encore beaucoup de choses à vous dire sur la fameuse Tour, sur l'ordre pompeux de son magnifique arsenal, sur les cabinets de MM. West et

Reynold, sur la superbe galerie de Shakspeare; sur les chef-d'œuvres immortels de notre ami Fuesli, le Dante et le Shakspeare de la Peinture....

LETTRE DE MILADY E. C.

MON cher Monsieur, votre feuille littéraire de Mars contient quelque chose sur quoi il faut que je vous parle ; ce sont vos lettres sur l'Angleterre. Dans une des premières, vous aviez vu tout ce qui regardait le costume et le maintien de nos femmes aux spectacles, dans un jour si absolument contraire à la vérité, que j'avais répondu en plaisantant ; mais j'ai brûlé ce que j'ai écrit, ne croyant point qu'il importait à la dignité de ma Nation que vous nous trouviez *gauches* avec *les cheveux teints*, et loin de cette grâce qui vous a fait distinguer deux ou trois Françaises au beau milieu de nous. Mais comme tout ce que vous direz sur la législation, sera lu avec avidité par les Philosophes et les Patriotes du monde, et qu'on y croira aussi pieusement que les Péthion, les Robespierre, etc., croient qu'ils font une

Constitution, je vous dirai, en amie, que vous vous trompez, quand vous dites *qu'on a laissé la plus grande partie des élections entre les mains du Monarque.* Le roi peut créer un Pair quand il lui plaît, et, par conséquent, donner le droit à quelqu'un qu'il croit *à lui*, de voter dans la Chambre haute; mais ce qui est *élection*, le Roi n'y peut rien.

N'allez pas imaginer que je me fâcherais quand vous diriez à l'Europe entière ce qui s'est glissé d'abus dans notre belle Constitution; mais vous ne connaissez encore que trop superficiellement et les beautés et les défauts, le mal ou le bien de mon pays. Vous n'y avez été que trois semaines; vous vous êtes étonné, mais pas assez instruit pour être en état de le peindre, si ce n'est que vous ne puissiez vous croire assez amusant ou assez instructif pour intéresser vos lecteurs, même en dissertant sur le pays

de la Lune, ou sur tel autre monde que vous n'aurez vu qu'au travers d'un télescope; et ce télescope, c'est une manière de voir française, parce que vous avez resté si long-tems à Paris, qu'en dépit de votre esprit, de votre douceur et de votre bonté naturelles, vous systématisez et vous raisonnez à la française.

Vous ne savez peut-être pas qu'un des grands vices de nôtre Chambre-basse, c'est qu'il y a des membres qui tiennent leurs siéges par voix de Borough et non de Province; que tous ces Boroughs, plus ou moins corruptibles, se vendent et s'achètent; qu'il y en a dont les voix électives ne montent pas à vingt, à dix. Jugez quelle prédominance de pouvoir pour un Ministre, quand, par de l'argent, seul il peut commander le nombre prépondérant des voix pour faire passer les actes qu'il veut.

Dans la Chambre-haute aussi, c'est un très-grand abus de ne pas avoir limité le nombre des Pairs (13). Ce Roi-ci en a tant fait qu'on souhaiterait presque d'oublier ce nom de Mylord auquel on a attaché tant de gens bas et peu faits pour le porter (14).

Le Peuple ne choisit point ses Juges. Si vous croyez qu'être membre de Parlement donne quelque chose à faire ou à dire sur la législation du pays, vous vous trompez : le membre de Parlement (des Communes) choisi par une Province, est obligé de porter les pétitions de cette Province pour les *bills* qu'elle veut faire passer ; mais ces bills ne regardent pas les lois du pays, ni les litiges de la Province. C'est, par exemple, les habitans qui veulent faire un canal de communication entre deux rivières, faire clorre des pâturages publics appellés chez nous *common land*, détourner un

grand chemin pour l'abréger, créer un nouvel échange de terres respectives; toutes choses qui ne peuvent se faire sans la sanction d'un bill. Il est obligé de présenter les pétitions ou requêtes: pétition pour ôter tel ou tel impôt, pétition pour élever un hôpital; enfin, toute œuvre qui regarde le grand bien public de cette Province; mais les procès ou les disputes se vident devant un autre tribunal, quand les Juges nommés font leur *circuit* dans la Province.

Croyez-moi, mon cher M...., avant d'achever vos lettres sur l'Angleterre, allez-y encore; allez sur-tout à la campagne; là vous nous verrez dans toute notre sublimité; là vous verrez que chaque maison, chaque particulier a sa manière d'être à soi. En gros, nous ne pouvons être peints; mais en détail, variés à l'infini. Chaque Anglais a son ame ou ses manières d'une originalité à lui; chacun s'occupe ou s'amuse selon sa manière

de sentir ou de voir, et c'est de ces contrastes bizarres que l'Angleterre, pour tout être raisonnable, est le pays le plus amusant que j'aie encore vu. Je n'ai jamais lu une bonne et impartiale description de mon pays; les étrangers le louent ou le méprisent trop. Rarement un étranger voit beaucoup de ce qui est véritablement grand ou méritoire chez nous, pour des raisons qu'il ne me plaît pas de détailler par lettres; presque tout ce qui fait vraiment la gloire de notre Nation est à l'écart, est retiré chez soi; comment un étranger peut-il chercher cela dans son foyer? L'étranger est promené dans la dissipation de Londres, et là (à ce qu'on m'écrit) il ne manque à nos femmes que de déraisonner sur les mots *Constitution* et *Patriotisme*, pour que ce Londres ressemble infiniment à Paris.

Mais allez-y encore une fois, allez-y;

connoissez à fond la Cité, vous y trouverez des hommes qui réunissent en eux tout l'esprit sobre de notre commerce actif et l'esprit patriotique des anciens Romains, avant qu'ils fussent noyés dans le luxe.

Fuyez la Cour, à moins que cela ne vous amusé un moment de voir *the King in his state coach going down to the House of Peers*, et le groupe d'enfans royaux dans le palais. Allez à la campagne dans notre Derbishyre, dans nos villes de Manchester, de Bermingham, de Liverpool; allez dans nos ports, dans nos chantiers; dînez chez nos fermiers; voyez mes sœurs, mes cousines, les premières femmes de l'Angleterre faire six ou huit milles à pied toutes seules aux environs de leurs châteaux, et sans se faire reconnaître, soulager la misère ou l'infortune de tout ce qui les environne, et n'offrant que pour des instans au public leur faste, parce qu'elles

croyent qu'elles le doivent à leurs noms. Vous trouverez sur-tout des écoles de charité, des hôpitaux fondés par ces femmes. Vous verrez des mères de famille, dans toutes les classes, qui frémiraient d'horreur si elles devaient mettre leurs enfans en pension chez une nourrice, coutume *française* dans toutes les classes dont j'ai gémi mille fois. Ah! peut-être que le tems n'est pas bien éloigné quand je pourrai vous dire: venez voir l'Angleterre de chez moi.

A propos, j'y vais le mois prochain, le * * * m'accompagne. Vous avez le tems de m'écrire avant mon départ; laissez-moi savoir si vous pouvez lire ce griffonage, et si vous trouvez bon la franchise de votre amie.

E. C.

T...... ce 13 Avril 1791.

Réponse a Milady E. C.

Si je trouve bon la franchise de Milady! comment pourrait-elle en douter ? Je me consolerais, ce me sembla, d'avoir écrit toutes les inepties du monde, si ce malheur ne devait jamais m'attirer que des corrections si douces, si aimables, si instructives. Quelque mauvaise opinion cependant que mes Lettres sur l'Angleterre ayent pu vous donner, Milady, de ma manière de voir et de juger, j'ose me flatter que vous ne m'avez jamais soupçonné la ridicule prétention de vouloir faire le tableau d'un pays que j'avais à peine entrevu. Je n'ai cherché qu'à remplir les lacunes d'un travail que l'état actuel de notre littérature a rendu fort stérile ; je n'ai voulu que conserver le souvenir de mes premiers apperçus, de mon premier étonnement, de mes premières impressions ; voilà tout. Si j'ai

quelquefois deviné juste, si je n'ai pas toujours ennuyé mes lecteurs, je me félicite de n'avoir pas fait plus mal.

Après avoir ainsi reconnu de très-bonne foi tous mes torts, toutes mes erreurs, toutes mes témérités, j'oserai, Milady, me plaindre à mon tour de la petite injustice que vous me faites en m'accusant d'avoir dit que les femmss anglaises étaient *gauches*. Je ne suis pas si coupable ; j'ai dit seulement que la manière dont elles imitaient nos modes françaises ne m'avait pas paru fort heureuse ; ce qui, me semble, est très-différent. Ce n'est pas, s'il faut être bien sincère, que je ne trouve qu'en général il est une certaine grâce qui appartient plus particulièrement aux femmes de ce pays-ci, et sur ce point je ne sais si beaucoup d'Anglais même ne seraient pas de mon avis. Dans quelque pays de l'Europe que j'eusse à faire le portrait de Milady C..,

il me semble qu'après avoir parlé du caractère original et naturel de son esprit, de cet amusement ingénieux et facile qui distingue si singulièrement sa conversation, je dirai bien aussi qu'elle a la taille et la beauté des femmes de son pays ; mais au lieu d'ajouter qu'elle en a le charme et la grâce, je croirais m'exprimer beaucoup plus clairement en disant qu'elle y joint encore la grâce et la vivacité françaises ; et si ce mot pouvait lui déplaire, je la prierais de le pardonner aux préventions que peut inspirer un séjour de vingt ans à Paris.

J'ai très-mal énoncé ma pensée, si j'ai pu laisser croire que j'attribuais au Roi d'Angleterre d'autre influence dans les élections de la Chambre des Communes que celles des corruptions ministérielles ; mais j'ai voulu rappeller, d'après Delolme et Blackstone, que c'était entre les mains du Monarque qu'on avait cru devoir laisser la

disposition de la plupart des honneurs ; des offices, des dignités civiles et ecclésiastiques, et j'ai loué ce droit accordé à la prérogative royale comme très-propre à en maintenir la force et la dignité. Nous sommes bien loin de penser ainsi en France, car il a été très-sérieusement question d'ôter au Roi jusqu'à la nomination de ses ministres.

Quant aux véritables abus de votre Constitution, qu'il est impossible, Milady, d'exposer avec plus de profondeur et de sagacité que vous ne faites, mes idées se trouvent si bien d'accord avec les vôtres, que si je donnais quelque suite à mes Lettres, je vous demanderais instamment la permission d'en faire usage. En attendant, je me garderai bien de montrer cet article à nos prétendus patriotes, il leur ferait trop de plaisir..... Ils ne savent pas que d'habiles architectes peuvent bien réparer quelques

défauts d'un grand édifice, sans le bouleverser jusque dans ses fondemens.

Ma petite course en Angleterre m'a laissé moins de souvenirs que de regrets. Que serait-ce si j'avais vu ce pays par vos yeux, entouré de tout ce qui peut vous faire chérir une patrie qui doit être aussi fière de vous que vous pouvez l'être d'elle ?....

DE SHAKSPEARE.

Il ne s'agit plus sans doute aujourd'hui d'examiner si Shakspeare mérite en effet toute la gloire dont il jouit depuis deux siècles ; quand la question ne serait point décidée encore, serait-ce en France, et sur une simple traduction qu'elle pourrait être jugée ? Il est possible de voir usurper quelque tems sans aucun titre légitime une grande réputation ; mais celle qui résiste aux efforts du tems, celle qui s'affermit et qui s'accroît à mesure que la nation s'éclaire et se perfectionne, doit être fondée sur les titres les plus incontestables ; et le théâtre de Shakspeare ne serait pas encore de nos jours l'orgueil et l'admiration de sa patrie, s'il n'était pas rempli de ces beautés sublimes qui sont de tous les âges.

Serait-ce avec plus de justice que l'on

entreprendrait de discuter ici la préférence que les Anglais donnent à leur théâtre sur tous les autres ? C'est une supériorité que la France ne reconnaîtra sans doute jamais. Mais peut-elle être juge dans sa propre cause ? Si le procès était porté au tribunal des différentes nations de l'Europe, il y a tout lieu de présumer que nous le perdrions en Espagne et en Allemagne. Nous pourrions nous en consoler, dans l'espérance de le gagner en Italie, et surtout dans l'ancienne Grèce. Mais des jugemens si contradictoires, n'annonceraient-ils pas encore le même esprit de partialité qui eût fait prononcer ainsi chaque peuple?

S'il était possible de se dépouiller de tout espèce de prévention nationale, ne dirait-on pas : -- Pour savoir qui mérite plus d'admiration de Shakspeare, ou de Corneille, ou de Racine, il faudrait voir d'abord quel est le point d'où ces

génies sont partis ; et peut-être sentirait-on, après un examen approfondi, que la distance qu'il y a d'un certain degré de perfection au dernier terme que l'art peut atteindre, est en effet plus immense, plus incommensurable que la distance qui paraît si sensible entre la naissance de l'art et les premiers degrés de son accroissement : il faudrait examiner encore les moyens et les secours que chacun a pu trouver dans la carrière qu'il avait a remplir ; et peut-être reconnaîtrait-on alors que ces moyens et ces secours qui semblent favoriser le génie, en répriment souvent les élans, et pour le sauver de quelques erreurs lui font perdre une partie de ses forces et de son énergie. L'homme de génie qui parle à une nation encore barbare, lui commande et dispose, pour ainsi dire, de tous ses goûts et de toutes ses affections. Pour peu qu'un peuple commence à être policé, les mœurs, les usages, les préventions de ce

peuple sont autant de liens que l'homme de génie est forcé de respecter, et qui rendent nécessairement sa marche moins libre et moins hardie ?

Le juge qui comparerait avec impartialité, le théâtre des deux nations, ne trouverait-il pas que si les plans de Shakspeare sont plus vastes et plus variés, ceux de Corneille et de Racine, ont une simplicité plus noble, une conduite plus soutenue et plus régulière ? mais n'avouerait-il pas aussi que les premiers dans leur plus grand désordre sont d'un effet plus théâtral et plus attachant ? Comment le nier, lorsque M. de Voltaire en est convenu lui-même ? « Il y a un grand fonds d'in-
» térêt dans ces pièces si bizarres et si
» sauvages ; j'ai vu un jour le César de
» Shakspeare, et j'avoue que dès la pre-
» mière scène, quand j'entendis le Tribun
» reprocher à la populace de Rome, son

» ingratitude envers Pompée, et son atta-
» chement à César, vainqueur de Pompée,
» je commençai à être intéressé, à être
» ému. Je ne vis ensuite aucun conjuré,
» sur la scène, qui ne me donnât de la
» curiosité; et malgré tant de disparates
» ridicules, je sentis que la pièce m'atta-
» chait ». Et dans un autre endroit :
« Shakspeare est de tous les auteurs tragi-
» ques, celui où l'on trouve le moins de
» ces scènes de pure conversation : il y a
» presque toujours quelque chose de nou-
» veau dans chacune de ces scènes; c'est à
» la vérité aux dépens des règles et de la
» bienséance, mais enfin il attache ».

En reconnaissant qu'il y a dans l'ensemble et dans le détail des pièces de Shakspeare, une touche plus vigoureuse et plus originale, on ne refusera point, sans doute, aux chef-d'œuvres de la scène française, le mérite d'une exécution plus pure et plus

finie ; si l'on peut reprocher à nos Poëtes de s'être écartés de la vérité de la nature, en s'efforçant de l'embellir, n'est-ce pas avec autant de justice, qu'on pourrait reprocher aux Anglais de l'avoir perdue de vue, en se permettant de l'exagérer ? Si le style de nos ouvrages dramatiques est souvent froid et monotone, celui du théâtre anglais n'est-il pas souvent gigantesque, ampoulé ; ne pêche-t-il pas sur-tout par un mélange de tons, que le goût ne saurait avouer ? Il est assez ridicule, sans doute, de faire parler les valets comme les héros ; mais il est beaucoup plus ridicule encore, de faire parler aux héros, le langage du peuple. Il y a certainement une nuance très-marquée entre le ton que doit avoir un Roi et celui qui convient à son confident ; mais il n'est ni vrai, ni naturel, qu'ils parlent une langue absolument différente, parce que ceux qui approchent leur maître, doivent parler à-peu-près la

même langue que lui : il y a quelque chose de plus, dans tous les arts point de perfection sans harmonie. Plus les figures et les couleurs d'un tableau seront variées, plus le tableau sera sublime ; mais si ces figures, ces couleurs, ne sont pas liées par des rapports heureux et faciles, si leur diversité peut interrompre l'accord général de toutes les parties, il n'en résultera jamais un ensemble parfaitement beau. L'ouvrage excitera peut-être un grand intérêt, de très-grands mouvemens d'admiration ; mais il laissera toujours infiniment à désirer au goût des vrais artistes.

S'il m'était permis d'exprimer par une comparaison, l'impression que m'ont faite Shakspeare et Racine, je dirais que je vois l'un comme une statue colossale, dont l'idée est imposante et terrible, mais dont l'exécution, tantôt brute, tantôt négligée, et tantôt du travail le plus précieux, m'ins-

pire encore plus d'étonnement que d'admiration ; l'autre, comme une statue aussi régulière dans ses proportions que l'Apollon du Belveder, dont l'ensemble est plus céleste que la nature même, et qui malgré quelques détails faibles et languissans, me charme au moins toujours par la noblesse, l'élégance et la pureté de son style.

Le plus grand mal que pourrait produire en France la traduction de Shakspeare, ce serait de détourner nos jeunes gens de l'étude des seuls modèles dont l'imitation soit sans danger; ce serait de les inviter à s'essayer vainement dans un genre qui ne pourra jamais convenir, ni aux mœurs, ni à l'esprit de la nation. Il est sans doute beaucoup plus aisé de violer toutes les règles de l'art, que d'en observer une seule. Il n'est pas difficile, sans doute, d'entasser une foule d'événemens les uns sur les autres, de mêler le grotesque et le terrible,

de passer d'un cabaret à un champ de bataille, et d'un cimetière à un trône. Il y a bien moins de difficulté à rendre la nature telle qu'elle se présente aux yeux, qu'à la choisir toujours avec ce discernement heureux, qui suppose le goût le plus sûr et le plus délicat. Enfin l'on parvient avec bien moins de peine, à exagérer la nature qu'à l'embellir ; et si rien n'est plus aisé que d'apercevoir les défauts qui déparent les plus belles productions de Shakspeare, il ne le serait pas moins d'imiter ces défauts. Mais appartient-il à d'autres qu'à ce génie tout-puissant, d'être sublime, même en se mettant au-dessus de toutes les règles, et de faire supporter, à force de verve et d'imagination, ce qu'il y a dans ses pièces de plus invraisemblable et de plus monstrueux ? Quel autre que lui peut espérer de conserver dans les compositions les plus vastes et les plus compliquées, cette lumière merveilleuse qui ne cesse d'en éclai-

rer la marche, et qui se répand, pour ainsi dire, d'elle-même sur toutes les parties de son sujet? Qui peut jamais se flatter de soutenir ce grand fonds d'intérêt, qu'il semble interrompre lui-même volontairement, et qu'il est toujours sûr de relever avec la même énergie? Quel génie a pénétré jamais plus profondément dans tous les caractères et dans toutes les passions de la nature humaine? Il est évident par ses ouvrages même, qu'il ne connaissait qu'imparfaitement l'antiquité; s'il en eût bien connu les grands modèles, l'ordonnance de ses pièces y eût gagné sans doute; mais quand il aurait étudié les anciens, avec autant de soin que nos plus grands maîtres, quand il aurait vécu familièrement avec les héros qu'il s'est attaché à peindre, eût-il pu rendre leur caractère avec plus d'exactitude et de vérité? Son *Jules César* est aussi plein de Plutarque, que *Britannicus* l'est de Tacite; et

s'il n'a pas appris l'histoire mieux que personne, il faut dire qu'il l'a devinée, au moins quant aux caractères, mieux que personne ne l'a jamais sue.

Il sera toujours dangereux de vouloir transporter dans une autre langue et chez un autre peuple, les beautés qui caractérisent le théâtre d'une nation quelconque; mais l'entreprise sera plus ou moins hasardeuse selon le plus ou moins de rapport qu'il y aura entre les deux nations; et j'en vois infiniment peu entre les Français et les Anglais, sur-tout entre les Français du siècle de Corneille et de Racine et les Anglais du siècle de Shakspeare. Je ne sais si les choses ont beaucoup changé depuis nos courses de chevaux dans la pleine de Neuilly; mais je sais bien que l'objet du théâtre anglais, m'a paru différer jusqu'ici totalement, de l'objet que semble s'être proposé le nôtre : tout l'effort de l'un pa-

rait tendre à exciter les affections les plus vives ; tout l'effort de l'autre, à les rappeller doucement et à les rendre à leur pente naturelle : l'un ne paraît occupé qu'à renforcer le caractère et les mœurs de la nation, l'autre à les adoucir ; l'un suppose une sorte d'inertie dans l'imagination, qui a besoin de secousses extraordinaires et violentes ; l'autre une grande souplesse, une grande facilité à recevoir toutes les impressions qui lui viennent du dehors, des ames naturellement sympathiques et par conséquent fort disposées à imiter tout ce qui les frappe vivement (15). Si ces différences étaient aussi sensibles qu'elles nous le paraissent, comment le théâtre d'une nation pourrait-il convenir à l'autre ? Je dirai plus : ces mêmes tableaux que l'une a pu voir sans aucun risque, quelque terrible et quelque effrayante qu'en soit la vérité, n'y aurait-il pas un très-grand inconvénient à les montrer à l'autre, et n'en pour-

rait-il pas même résulter des effets très-contraires au but moral de la scène ?

L'observation que nous venons de hasarder, ne nous empêche pas de sentir quelles ressources un génie vraiment dramatique peu tirer du théâtre anglais pour enrichir le nôtre. M. de Voltaire en a donné l'exemple, et il n'a point donné d'exemples qui ne soient des modèles.

ROUSSEAU.

Vous êtes surpris, Monsieur, que le Contrat social de J.-J. Rousseau n'ait jamais obtenu beaucoup de succès en Angleterre. Je le suis un peu moins, sur-tout depuis les grandes expériences politiques que l'on vient de faire en France, pour le bonheur ou pour la désolation du genre humain. Comment imaginer d'ailleurs que dans un pays qui nous offrit le premier exemple de tous les avantages, de toutes les prospérités d'un bon gouvernement représentatif, l'on puisse concevoir beaucoup d'estime pour un livre, où l'auteur ose soutenir que tout Peuple qui consent à se faire représenter a déjà cessé d'être libre ? A ne considérer l'ouvrage que comme un jeu d'esprit, les Anglais l'ont trouvé trop sec, trop sérieux, trop abstrait; comme

système ; ils l'ont jugé plus obscur que profond ; dans les résultats, trop chimérique ; d'une application trop difficile ou trop dangereuse. A quels abus, à quelles erreurs funestes ne peuvent pas conduire en effet ces idées si grandes et si justes en apparence de pacte primitif, de volonté générale, de souveraineté du Peuple ! Moi, j'ai toujours pensé que, la tête remplie de ses préventions dominantes, Rousseau n'avait eu d'autre objet en écrivant ce livre, que de prouver l'impossibilité de trouver dans l'état de civilisation aucune espérance de repos ou de bonheur.

Il me semble que le citoyen de Genève, et plusieurs autres Ecrivains politiques qui se sont efforcés, comme lui, de remonter à la première origine des Sociétés, ont trop oublié qu'il n'y eut jamais aucune Société reconnue qui n'ait existé long-tems avant de l'être, ou sous l'égide de l'autorité pa-

ternelle, ou sous quelque autre domination plus ou moins juste, plus ou moins nécessaire, plus ou moins équitable. Où je ne vois point de subordination, je ne vois point d'ordre; où je ne vois point de gouvernans et de gouvernés, je ne vois point d'état politique, pas même ce qu'on pourrait appeler un commencement d'état social. Il y eut une forme de gouvernement quelconque, longtems avant qu'il y eût une Constitution déterminée. Nos théories constitutionelles sont peut-être même, au moins dans le sens le plus rigoureux, des idées tout-à-fait modernes. Il y eut des propriétaires avant que l'on eût aucun droit public ou civil garant des propriétés : il existait beaucoup de propriétés, beaucoup de droits avant qu'il y eût aucune espèce de loi ni coercitive, ni tutélaire. En un mot, la Nature, la nécessité, le hasard, les circonstances avaient commencé la Société long-tems avant que les hommes aient pu concevoir le projet

d'en former une, même la plus sauvage, la plus grossière.

Vous ne penserez pas, sans doute, que j'en veuille conclure, que les idées de joug et de Société sont inséparables, que le despotisme est le premier, le plus naturel, le plus ancien de tous les gouvernemens? Non, vous connaissez trop bien mon amour pour la liberté; mon respect pour la dignité de l'homme. Mais ce qui résulte, à mon gré, très-évidemment du fait que je viens de vous rappeler, et que je crois très-prouvé par les plus anciens monumens de l'Histoire, comme par les hypothèses les plus probables sur la marche ordinaire de toutes les institutions humaines, c'est qu'avant le pacte primitif du citoyen de Genève, et de son école, il existait des droits qu'il était indispensable de concilier, parce qu'il est des principes d'ordre, de justice, de convenance, antérieurs à l'autorité la plus

légitime et qui doivent l'emporter sur celle des Rois. Le monde moral comme le monde physique existait, selon toute apparence, avant que les philosophes eussent conçu l'idée, l'idée sublime de le constituer.

Les Peuples ainsi que les Rois ne peuvent exercer qu'une souveraineté limitée, soit par des titres avoués, soit par les lois éternelles de la justice et de la raison. Tout peuple, qui voudrait étendre l'exercice de sa puissance au-delà de ces limites, serait dans un état d'insurrection contre lui-même. En violant les titres qu'il a consentis, c'est un usurpateur : en renonçant aux principes de la justice et de la raison, il se détruit lui-même, il commet le plus atroce de tous les suicides.

Considéré matériellement, un peuple ne sera jamais qu'un rassemblement d'hommes

plus ou mois passionnés, plus ou moins raisonnables, plus ou moins ignorans. Considéré sous le rapport politique, un peuple est un être collectif, un être moral qui n'existe qu'en vertu d'une réunion d'intérêts, de pouvoirs; de laquelle seule il tient toute sa force, tous ses droits, toute son existence. Cette réunion libre ou forcée; héréditaire ou nouvellement établie, a toujours précédé l'existence politique de tous les Peuples dont nous connaissons l'Histoire. Là, c'était un père de famille et ses enfans; ici, des guerriers réunis sous un même chef; ailleurs, un conquérant, les compagnons de sa victoire, des Peuples subjugués ou vaincus.

Bonne ou mauvaise, solennellement ou tacitement reconnue, cette réunion d'intérêts, de pouvoirs est le premier germe de l'organisation naturelle du corps politique; et sans ce premier germe dont les cir-

constances seules ont jeté la semence, ont hâté, retardé, favorisé le développement, le corps politique n'eût jamais existé. Ce n'est donc pas par un acte déterminé de sa volonté générale, qu'aucun peuple a jamais commencé son existence, pas plus que ce n'est par un acte de sa volonté particulière, que chacun de nous a pu commencer son existence individuelle, son existence physique et morale. Les conséquences de ce principe, ou plutôt de ce fait, me paraissent de la plus haute importance.

Il y eut donc toujours une matière première à la Nature, aux modifications de laquelle le pouvoir, ou le génie législateur fut obligé de soumettre la hardiesse de ses systêmes, le caprice de ses calculs et de ses fantaisies. Aux époques même où ce pouvoir semblait jouir le plus impérieusement de ses droits, il existait déjà des

devoirs à respecter, des limites qu'il n'était plus permis de franchir. Car il n'est aucune puissance morale, ni dans le ciel ni sur la terre, qui ne voie au-dessus d'elle deux divinités dont l'empire lui doit paraître également irrésistible, la Justice et la Nécessité.

Ne faudrait-il pas ignorer tout-à-fait les hommes et leurs passions, pour imaginer que la volonté générale d'un peuple, même peu nombreux, puisse jamais s'expliquer avec l'ordre, le calme et la liberté d'esprit qu'exige tout examen, tout conseil relatif à l'exercice d'une fonction aussi grande, aussi sainte que celle de faire des lois? Quelque auguste que puisse être la composition des représentans du peuple, qui pourra se persuader de bonne foi que la volonté générale de ce peuple, la volonté de tous, soit jamais représentée par eux assez complétement, c'est-à-dire,

avec assez d'exactitude, avec assez d'égalité pour ne pas rendre le droit réel de cette volonté générale, ou de chacune de ces volontés en particulier, tout-à-fait vain, tout-à-fait illusoire? Mais je supposerai, si l'on veut, toutes les difficultés résolues, celles de la Démocratie la plus parfaite, comme celles du gouvernement représentatif le mieux organisé. Dans l'une et l'autre supposition, la souveraineté prétendue du peuple ou de ses représentans, se bornera-t-elle seulement à la génération actuelle, aux hommes pouvant l'exercer dans le moment présent? Les droits des générations passées, les droits des générations avenir, quoique appartenant indubitablement à ce même peuple, seront-ils comptés pour rien? Eh! que deviendrait alors la puissance réelle de cette souveraineté qu'on ne croit point trop achetée par le sang le plus pur, par tous les crimes et par tous les malheurs de l'humanité?

Que deviendrait cette puissance acquise à si haut prix ? le rêve tumultueux d'un moment, la fougue passagère d'un torrent dévastateur : après avoir détruit tout ce qui s'oppose à la violence de son cours, il disparaît bientôt lui-même sous les efforts de sa propre furie.

Quelque immense que puisse être l'étendue du droit qu'exerce un peuple assemblé, lui serait-il jamais permis de tenter, ne fût-ce qu'à ses propres périls, l'audacieux projet de réaliser la fable du phénix qui, se jetant au milieu d'un brasier, se laisse, dit-on, consumer lui-même, dans le fol espoir de renaître de sa cendre ?

Toute puissance qui cesse d'être juste, qui ne respecte plus les limites faites tout à la fois pour contenir et pour maintenir sa force, ne saurait tarder à se détruire elle-même. Il n'est aucune barrière qu'un

Roi peuple, ou qu'un Peuple roi, puisse franchir ou renverser impunément. Comment respecterait-on ce qu'il n'a pas daigné respecter lui-même ? Les générations qui le suivront, ne manqueront pas de venger celles qui l'ont précédé. Les destructions appellent les destructions. Le vrai génie tutélaire de la destinée des Empires, comme de celle des particuliers, c'est l'esprit conservateur, c'est la modération.

On m'opposera, sans doute, que tant de respect pour d'anciens droits, pour de vieux principes, pour d'antiques usages rendrait tout-à-fait impossibles le perfectionnement et l'amélioration du sort des Sociétés. Sans doute, si ce respect était exagéré, s'il s'y mêlait une pusillanimité superstitieuse : mais entre un pareil respect et l'arrogant mépris de tout ce qui fut sacré pour nos ayeux, l'intervalle est immense.

Tout ce qui résulte de mon sensiment, mais bien mieux encore, des leçons d'une terrible expérience, c'est qu'il n'est point de souveraineté, qui ne soit limitée par l'intérêt de sa propre conservation; que la nature et le bonheur de l'homme, ont voulu que nos devoirs fussent plus anciens que nos droits; qu'aucune génération ne peut se regarder comme isolée, indépendante des générations passées et futures; qu'il faut respecter nos pères pour être respectés de nos neveux; que le bien même le plus évident ne doit se faire que progressivement, et que pour le rendre durable, il faut toujours savoir lier le présent par les rapports les plus adroits, les plus heureux, avec le passé comme avec l'avenir.

ENCORE UN PEU DE VIEILLE POLITIQUE.

Nous sommes d'accord : car en secret nous voulons tous une meilleure part de pouvoir ; c'est-à-dire, de la richesse, du crédit, des places ; et tout haut nous demandons tous de la liberté ; c'est-à-dire, de l'indépendance, de l'impunité, de la faveur pour nos moindres volontés, pour nos moindres caprices. Et n'avons nous pas raison ? Des plaisirs naturels, le plus doux, n'est-ce pas la liberté ; le plus vif, n'est-ce pas le pouvoir ?

Ce n'est pourtant pas la liberté que l'homme dut chercher d'abord dans l'état social ; car, loin de nous donner plus de liberté que n'en ont les Sauvages, il est trop évident que la Société nous en prive toujours plus ou moins, puisqu'elle nous place nécessairement dans la dépendance

d'une loi, d'une convention quelconque. On s'expose, je crois, aux plus grandes erreurs, aux plus grossières méprises, lorsqu'on s'obstine à se faire illusion sur ce premier fait (16).

Ce que l'on peut exiger raisonnablement d'une société bien organisée, c'est 1° de nous garantir le moyen d'exercer librement, et sur-tout avec plus de confiance et de sécurité, les différens pouvoirs que nous avons reçus de la Nature, pour faire notre propre bonheur sans nuire à celui des autres; 2° d'étendre ces mêmes pouvoirs en raison du progrès dont le perfectionnement du système social les rend susceptibles. Toute société qui ne nous procure pas quelque avantage de ce genre, nous fait faire un marché ruineux; elle nous prend plus qu'elle ne nous donne. Elle a le droit de nous défendre contre notre propre liberté, mais c'est à condition de

la défendre aussi contre celle des autres. C'est ce qu'elle ne peut faire que par des lois sages.

Être libre dans l'état social, c'est donc ne dépendre que des lois auxquelles on s'est soumis, disons mieux, auxquelles on eut raison de se soumettre. Car, pour s'être soumis, par exemple, volontairement à ce qu'on appelle un gouvernement révolutionnaire, on n'en est pas, je pense, beaucoup plus libre.

Si l'on ne veut dépendre que des lois, il faut que les lois soient plus fortes, non seulement que tout individu, mais encore que toute corporation, toute association d'hommes capables de conspirer contre notre bonheur ou contre la portion de liberté que nous nous sommes réservée, en nous soumettant à ces mêmes lois. Et voilà précisément où gît la difficulté.

La loi n'est qu'une force morale, et peut être attaquée par une foule de forces physiques et morales. La loi la plus sage n'est peut-être qu'une institution humaine; les forces physiques, ainsi que les passions qui les font mouvoir, sont, plus surement du moins, d'institution divine. Comment donner à la loi la supériorité de puissance dont elle a besoin pour résister seule aux forces, aux passions de tous? Une loi dont la sagesse serait assez profonde, le charme assez miraculeux, pour anéantir toutes ces forces, toutes ces passions, ne serait qu'une loi destructive de tous les biens et de tous les avantages de la Société, puisque c'est à ces mêmes forces, à ces mêmes passions que tiennent, de la manière la plus intime, tous ces biens, tous ces avantages. La loi doit donc être assez forte pour les contenir, les réprimer, et ne pas l'être assez pour les détruire.

La puissance réelle de la loi, dans toute

espèce de système social, ne peut dépendre que de l'heureux emploi de ces mêmes forces physiques et morales, dont elle est destinée à combattre, ou plutôt à diriger l'influence. Il faut donc que la loi range autour d'elle, assez de forces physiques et morales, pour la défendre contre toutes celles dont l'opposition aurait le plus de danger, dont l'attaque serait le plus habituellement à craindre.

Il semblerait d'abord que, pour y réussir, la seule condition nécessaire serait d'attacher à sa défense l'intérêt le plus évident du grand nombre ; et cette condition est sans doute la première, la plus indispensable ; mais elle n'est pas encore suffisante (17). Il est des intérêts apparens, des intérêts momentanés, des intérêts purement personnels qui ont infiniment plus d'énergie, un ressort d'action beaucoup plus violent que celui de l'intérêt général de tous, quelque évident qu'il puisse être.

Il est des passions dont l'influence, sous certains rapports plus ou moins fréquens, plus ou moins dangereux, sera toujours fort supérieure à celle de l'intérêt général. Je ne rappellerai que celles qui se trouvent le plus souvent en opposition avec le maintien de l'ordre social, la passion d'acquérir, l'amour de l'indépendance, l'ambition des honneurs et celle du pouvoir.

Le germe de toutes ces passions est dans le cœur de l'homme ; mais c'est en raison même du progrès de l'état de civilisation qu'elles acquièrent plus d'empire, plus de ressources, plus d'activité. Ce sont donc ces passions qui doivent être contenues ou réprimées par la puissance de la loi. Mais le moyen le plus sûr de lui donner, de lui conserver un pouvoir si nécessaire, ne serait-ce pas de mettre ces passions dans la dépendance, ou plutôt

dans les intérêts même de la loi destinée à les contenir, à les réprimer ? Et de quelle autre manière atteindre ce but, qu'en laissant à la disposition de la loi tout ce qui peut attirer ces passions par l'espérance, tout ce qui peut leur en imposer par la crainte ? Qu'ainsi ce soit sous l'égide de la loi, que la passion d'acquérir trouve le plus sûr garant de son industrie et de ses propriétés ; mais aussi la punition la plus infaillible de tout moyen illégitime de parvenir à ses fins ! Qu'ainsi ce soit sous l'égide de la loi, qu'une noble ambition puisse s'ouvrir la carrière la plus facile et la plus brillante ; mais qu'elle y rencontre aussi sûrement l'écueil le plus redoutable, dès qu'elle oserait franchir certaines bornes !

Si la loi pouvait subsister d'elle-même, toutes les difficultés de la législation seraient assez faciles à résoudre. Mais la

nature des choses exige que l'exécution des lois soit confiée à des hommes susceptibles d'erreurs et de passions ; tantôt à des assemblées, à des conseils ; tantôt à des individus isolés. Sous quelque forme de gouvernement que ce puisse être, il faut toujours craindre de leur accorder trop ou trop peu de pouvoir. Trop peu de pouvoir frappe les lois elles-mêmes d'inertie et d'impuissance ; trop de pouvoir, au contraire, les rend bientôt dures et tyranniques.

S'il existait dans l'état une classe d'hommes, dont l'étude ou l'emploi dut lui donner nécessairement l'ascendant le plus décidé sur l'opinion publique, ascendant d'autant plus terrible qu'il serait plus indépendant des ressorts habituels de l'état social, ne verrait-on pas l'extrême danger de lui confier la garde et l'exécution des lois ?

S'il existait dans l'état une classe d'hom-

mes, disposant par le fait de plus de forces physiques qu'aucune autre, et plus particulièrement exercée à s'en servir pour ou contre l'intérêt de tous, ne verrait-on pas encore l'extrême danger de lui confier la garde et l'exécution des lois ?

On ne la confierait donc surement ni à l'armée ni au clergé, ni à des Jésuites ni à des Jacobins, parce que, en ajoutant encore à la puissance physique que la nature des choses donne à l'un de ces corps, ou à la puissance morale qu'elle donne aux autres, l'autorité des lois, sans doute on craindrait de former un pouvoir trop absolu, trop menaçant ! et l'on aurait bien raison ; car tout excès de puissance produit infailliblement anarchie ou despotisme, et souvent l'un et l'autre. Quelque en soit l'origine, féodale, populaire ou céleste, tout excès de puissance devient oppressif ; il pourrait même n'être pas

injuste, qu'il n'en révolterait pas moins l'imagination, et deviendrait par-là même odieux et funeste.

Eclairé par l'expérience de ces vérités, comment ne veut-on pas voir que toute puissance sociale, remise entre les mains de la multitude, devient par-là même effrayante, en ce qu'elle ajoute la plus grande puissance morale à la plus énorme puissance naturelle ; la puissance du nombre et de toutes les passions qui peuvent agiter une foule d'individus rassemblés au hasard ? Quand il n'y aurait contre la Démocratie pure d'autre objection que celle-là, je pense qu'elle devrait suffire pour la faire rejeter comme la forme de gouvernement la plus absurde et la plus monstrueuse.

Malgré tous ses abus, qu'est-ce qui a pu faire préférer si long-tems la Monarchie à

toutes les autres formes de gouvernement? Serait-ce uniquement parce qu'il n'est point de système politique dont les ressorts soient plus simples, et leur action plus rapide? N'aurait-on pas compris encore, qu'il n'en est point où le pouvoir de la loi présente tout à la fois une apparence plus imposante, avec une force moins inquiète et moins terrible, où ce pouvoir laisse plus d'action à la liberté individuelle, et lui donne en même tems plus de repos et de sécurité?

Toute la puissance du Monarque, du moins chez un peuple ayant, je ne dis pas une Constitution, mais seulement des lois et des usages, ne peut jamais être qu'une puissance factice. Tout l'avertit de sa faiblesse naturelle, tout lui rappelle à chaque instant les limites dans lesquelles il doit se renfermer; et rien ne l'invite à les franchir. Car, ne possède-t-il pas tout ce que

l'homme peut désirer? Mais qu'est-ce que sa volonté particulière, tant qu'elle n'est pas soutenue de l'opinion, de l'amour de son peuple? Il ne règne pas uniquement par elle, a dit Cicéron, mais il ne saurait régner sans elle. Quelque forte que soit la Monarchie, lorsqu'il n'est livré qu'à lui-même le Monarque est toujours assez faible.

On peut trouver, je l'avoue, plus de modération, plus de sagesse, plus d'économie dans un bon gouvernement représentatif; mais est-il aisé de le défendre de tous les inconvéniens attachés aux élections populaires? Est-il facile de lui donner ces principes de stabilité sans lesquels il ne peut exister ni bonheur, ni puissance, ni même liberté réelle? Est-il facile encore de donner dans ce gouvernement, aux passions qu'il est impossible d'en bannir, une part suffisante pour les empêcher de

travailler sans cesse à le corrompre ou à le détruire ?

Toutes les déclamations, tous les sarcasmes de nos philosophes contre les priviléges et les dignités héréditaires, pouvant s'appliquer avec la même justesse aux propriétés héréditaires, ce ne sera la peine d'y répondre que lorsqu'ils auront eu la bonne foi d'avouer que c'est à la communauté des biens que doit conduire nécessairement la rigueur des grands principes de leur système. En attendant, je ne puis m'empêcher de voir dans l'hérédité des droits, comme des propriétés, non-seulement un des plus puissans ressorts de notre industrie moderne, mais encore une des bases les plus sûres et les plus naturelles de la durée de toute espèce d'ordre social.

Pour ne point répéter ici ce que j'ai dit

ailleurs, je me bornerai à une seule remarque. C'est une tâche aisée ou difficile que l'administration du gouvernement ; tellement aisée, suivant les partisans de la Démocratie, que tout le monde y peut être également propre. Alors, pourquoi des classes privilégiées ne le seraient-elles pas autant que les autres ? Et si c'était une tâche difficile, comme il y a quelque raison de le croire, comment ne pas la confier de préférence à des hommes plus particulièrement à portée de s'y préparer par les travaux et les habitudes d'une éducation dirigée vers ce but ? Le nombre des hommes qui peuvent être employés utilement à diriger les ressorts de la machine politique, est et doit toujours être singulièrement borné, en comparaison de ce nombre d'hommes que la prospérité de l'état et leur bonheur particulier, invitent par tant de motifs à se vouer tout entiers aux soins de l'agriculture, des arts, des sciences, de

l'industrie et du commerce. Il est donc utile, en morale comme en politique, de circonscrire une de ces classes et d'étendre l'autre.

Quel est, depuis long-tems, le gouvernement, aristocratique ou monarchique, dans lequel des hommes d'un talent supérieur n'aient pu parvenir aux premières charges de l'état, quelque obscure que fût leur naissance ou leur fortune ? Est-il d'ailleurs nécessaire aujourd'hui qu'un homme d'un génie transcendant soit Ministre ou Magistrat, pour devenir utile à son pays ? N'a-t-il pas mille autres moyens de faire valoir l'utilité de ses découvertes ou de ses lumières ? Par quelle fatalité faut-il que les Peuples qui se montrent si jaloux du droit de choisir leurs chefs ou leurs représentans, les choisissent le plus souvent si mal ? Par quelle autre fatalité faut-il encore que les objets de leur choix, même

le plus raisonnable, leur deviennent si facilement odieux ?

Le pouvoir, sous quelque nom qu'on le désigne, à quelques mains qu'on le confie, est toujours une espèce d'idole ; et les hommes ont bien de la peine à respecter long-tems une idole qui n'est que l'œuvre de leurs mains.

Une puissance éphémère est toujours plus inquiète, plus ombrageuse qu'une puissance solidement établie ; plus sujette même à s'enivrer de sa nouvelle grandeur ; elle est rarement contenue par l'idée d'une responsabilité à laquelle son orgueil se flatte bientôt d'échapper ; sans injustice même, ses procédés prennent aisément un caractère de violence et d'inflexibilité qui attriste et qui repousse.

Une longue habitude de pouvoir, la

jouissance paisible d'une supériorité reconnue, inspire plus de confiance, plus de noblesse, plus de générosité.

On avait été fatigué, dans le monde, depuis si long-tems et de tant de manières, des vices et des abus attachés à l'influence de la richesse, qu'on avait oublié, pour ainsi dire, entièrement les vices et les abus attachés à l'influence de la pauvreté. L'emploi qu'a fait cette dernière de tout le pouvoir que des intrigans ou des imbéciles ont fait ou laissé tomber entre ses mains, n'aurait-il encore désabusé personne ? Cette expérience ne prouverait-elle pas du moins que pour être pauvre, on n'est souvent ni plus honnête ni plus humain ; comme pour être riche, on n'est pas toujours nécessairement plus fripon ou plus barbare. Ce sont les hommes passionnés qui troublent la terre ; et plus vous divisez l'administration de la force publique,

plus vous risquez de lui associer l'humeur, les idées et les volontés violentes des hommes de cette trempe.

Si nous avons joui dans ce siècle d'un bonheur dont les époques de civilisation les plus brillantes n'offrent peut-être aucun autre exemple, nous le devions moins, sans doute, à la sagesse de nos gouvernemens qu'à cet esprit général de modération, résultant de la lutte ou plutôt du balancement de différens systèmes qui semblaient exercer, à-peu-près, le même empire sur tous les Peuples de l'Europe, et se trouvaient, pour ainsi dire, contenus l'un par l'autre : le système religieux, par celui des opinions philosophiques ; le système de l'autorité militaire, par celui des lois et des mœurs ; le système commercial, par quelques ruines, par quelques fantômes assez imposans du système féodal, et de ses préjugés chevaleresques.

Tous ces différens systèmes formaient autant de barrières, et contre le despotisme, et contre l'anarchie ; elles étaient d'autant plus puissantes, que c'était bien moins l'ouvrage des hommes que celui des tems et du hasard.

S'IL est si mal-aisé de définir au juste le caractère d'un seul homme, comment oser entreprendre de définir celui de tout un peuple?

Au risque de soutenir un paradoxe, j'avouerai que de ces deux problèmes, je ne sais pas encore lequel offre plus de difficultés. Dans un seul homme, il y a des nuances si fines, si délicates, si personnelles, qu'il faut pour les saisir plus de sagacité peut-être que pour remarquer ce que les habitans du même climat ont de commun, ce qui les distingue sur-tout de leurs voisins. Les mêmes traits, souvent répétés, sont plus faciles à discerner que ceux qui sont uniques dans leur genre.

Le caractère de l'individu ne se peint que par des actions qui varient à chaque

instant, et qui se cachent même le plus souvent sous l'ombre du mystère. Le caractère général d'une nation est nécessairement à découvert; il s'imprime dans des monumens exposés sans cesse sous nos yeux; nous pouvons l'étudier dans la nature de sa langue, de son gouvernement, de ses usages, de ses manières...... Il en a moins coûté peut-être à Tacite pour peindre les Germains, les Anglais, les Juifs, que pour dévoiler l'ame de Tibère, et les faiblesses de Burrhus...

Pourquoi trouvons-nous donc si peu de justesse et de vérité dans la plupart des relations de nos voyageurs? C'est que la plupart de nos voyageurs n'ont eu ni assez de philosophie, ni assez de connaissances pour embrasser les objets qu'ils prétendaient nous faire connaître; c'est que la plupart ont porté dans leurs recherches un esprit de système et de parti,

qui ne leur a permis de voir que ce qui convenait à leur but particulier ; c'est qu'ils ont cherché à être amusans, au lieu d'être vrais, et que rarement ils ont donné à leur travail le tems nécessaire.

Pour juger le caractère d'un pays, vaut-il mieux lui être étranger, ou en être citoyen ?

Il semble d'abord que l'homme élevé au milieu de ses compatriotes, en supposant toutes les autres conditions égales, doit avoir plus de moyens de les bien connaître, que l'étranger. Cependant n'est-il pas aussi quelques rapports qui rendent le point de vue où se trouve l'étranger plus favorable ? Pour bien observer, il faut éviter également les faux jours de la surprise et ceux de l'habitude. Nous passons trop légèrement sur les objets qui nous sont familiers ; nous sommes trop étonnés de

ceux qui nous sont absolument nouveaux. Dans le premier cas, nos observations risquent d'être communes; dans le second, il est à craindre que nous ne nous laissions séduire par une fausse apparence de merveilleux. Un voyageur devrait donc, ce me semble, commencer par noter avec soin toutes les singularités qui l'ont frappé au premier coup-d'œil; mais ne se permettre d'en rendre compte, qu'après avoir approfondi la langue, la religion, la constitution politique, les mœurs, le ton et les usages du pays qu'il veut observer.

Ce qui rend, sans doute, aujourd'hui la connaissance des différens peuples de l'Europe si difficile, c'est que l'on peut dire à-peu-près des nations entières ce qu'on a dit si souvent des hommes qui composent la même Société : tout s'est confondu, tout se ressemble. Les mœurs, la politique, la philosophie, ont fait à-peu-près

les mêmes progrès dans tous les Etats de l'Europe ; il y a un système commun à tous. L'esprit dominant des grandes capitales, le goût des voyages, celui des lettres, et sur-tout le commerce, ont formé, pour ainsi dire, de tous les peuples de l'Europe un seul peuple. Hérodote trouverait aujourd'hui dans cette partie du monde moins de caractères, moins de variétés que dans l'étendue bornée des pays qu'embrasse son Histoire.

En général, rien n'est plus vrai : cependant l'on se tromperait beaucoup de croire que toutes les circonstances qui ont pu rapprocher tant de nations, aient effacé tout-à-fait leur caractère original ; elles en ont seulement altéré quelques traits ; et si, sous les surfaces qui les cachent, il est plus difficile à saisir, il n'en existe pas moins. Plus la Société s'étend, plus l'homme, sans doute, se dénature ; mais il ne

saurait changer entièrement son être. Si, semblable à Protée, il devient susceptible de mille formes différentes, c'est au coup-d'œil du génie à le fixer sous celle qui lui est propre..... L'Italie même, malgré toutes les révolutions qu'elle éprouva sous l'empire des barbares, sous le joug humiliant du despotisme religieux, et durant les longues guerres de la France et de l'Empire, n'a-t-elle pas conservé longtems cet esprit d'indépendance et d'ambition qui fit toute sa gloire dans les jours heureux de la République ?

Je crois remarquer une différence sensible entre la manière dont on pouvait étudier les nations anciennes, et celle dont il faut étudier les nations modernes. Pour connaître les Grecs, les Romains, et les anciens habitans des Gaules et de la Germanie, c'était beaucoup d'avoir acquis la connaissance de leurs lois, de leurs cou-

tumes et de leur religion. On nous connaîtrait fort mal aujourd'hui, si l'on ne nous connaissait que par ces relations-là. Nos lois, nos coutumes, notre religion nous sont devenues presque étrangères ; nos mœurs et notre philosophie ont du moins affaibli beaucoup l'influence qu'elles devraient avoir sur notre manière de penser et de sentir ; et l'on en jugerait bien mieux par l'esprit de notre théâtre, par le goût de nos romans, par le ton de nos bons mots, que par nos lois, notre culte et les principes de notre gouvernement.

Nous avons cherché dans notre littérature à imiter tantôt les Espagnols, tantôt les Italiens, tantôt les Anglais ; ils nous ont imités à leur tour : cependant ne les reconnaît-on pas tous, jusques dans leurs imitations, à des nuances très-marquées ? L'Espagnol n'a-t-il pas essentiellement l'esprit ingénieux que doivent produire la

chaleur du climat et l'austère contrainte des mœurs publiques ? L'Italien, celui qui tient à des sens délicats, à une imagination brillante et voluptueuse ? Cette mélancolie qui se nourrit dans la solitude, et qui dispose l'ame à des méditations fortes et profondes, n'est-elle pas le caractère dominant du génie anglais ? Et ce qui distingue particulièrement les Ecrivains de notre nation, n'est-ce pas cet esprit facile que donne l'usage et le goût de la Société ?

Pour décider si l'on pourra dire encore la même chose dans vingt ans, il faudrait savoir si la nouvelle Constitution changera notre caractère, ou si notre caractère ne changera pas plutôt notre Constitution.

NOTES.

(1) C'est ce qui faisait dire un jour à M. Walpole: « Il n'y a qu'à noyer une moitié de l'Europe pour » assurer le bonheur de l'autre ».

(2) « Les pendus, nous disait le pauvre Comte D**, à son retour de Londres, les pendus, dans ce pays-là, sont, je vous assure, beaucoup mieux vêtus que ne le sont souvent ici nos plus aimables roués ». Lui-même en était la preuve.

(3) Est-il rien qui contraste davantage avec le bon sens naturel du peuple anglais que cet usage extravagant de se jûcher ainsi jusqu'à douze et quinze personnes sur l'impériale d'une voiture? Il semble qu'en général ce peuple soit tourmenté du plus violent besoin de se transporter d'un lieu dans un autre, et que, pour le satisfaire vîte et commodément, il ne redoute aucun danger. On a compté que, tous les lundis, il sortait de Londres plus de quatorze cents voitures, c'est-à-dire, de voitures publiques seulement; Diligences, Coches, Fiacres, Mail-coaches, Hackney-coaches, Stage-coaches, etc. Il

en est à quatre, à deux, à trois, à huit, à dix roues. Ces dernières voitures, en forme de gondoles, bien couvertes, peuvent contenir trente à quarante personnes; les roues en sont fort basses : on n'y met que quatre chevaux; et cela marche très-vite. Le prix de toutes ces voitures publiques est assez modéré. Il n'en coûte que deux ou trois sous par mille, quatre ou six sous de France. Dans toutes ses manières de voyager, et par terre et par mer, mais sur-tout à cheval, l'Anglais est d'une hardiesse extrême. Aussi n'est-il aucun pays où l'on rencontre autant de jambes de bois, où l'on paraisse attacher aussi moins de prix à conserver une jambe de plus ou de moins. Dans toutes les villes, et, pour ainsi dire, dans tous les villages d'Angleterre, vous êtes sûr de trouver à la minute autant de chaises et de chevaux que vous pouvez en désirer. Le service des postes est abandonné à la concurrence des particuliers qui veulent bien s'en charger; et rien n'est comparable à l'exactitude, à la prestesse de ce service. A peine avez-vous le temps de payer le postillon que les chevaux sont déjà dételés, attelés, et les bagages portés, avec le plus grand soin, d'une chaise dans l'autre.

(4) Les Anglaises m'ont paru avoir des traits ré-

guliers, la peau très-fine et très-blanche ; mais, en général, la physionomie peu animée. Comme dans l'ancienne Grèce, s'il en faut croire M. Paw, l'on trouve, ce me semble, en Angleterre ; plus de beaux hommes que de belles femmes, sur-tout parmi la jeunesse de dix-huit à vingt ans. J'admirai d'abord singulièrement la beauté des cheveux de presque toutes les femmes, et je fus encore étonné d'y remarquer tant de cheveux ou tout noirs ou d'un châtain très-foncé. On m'a dit que la mode en faisait souvent les frais, ou, pour m'énoncer plus simplement, qu'il y en avait beaucoup de faux ; c'est la folie du moment.

La mode des cheveux faux n'est pas nouvelle en Angleterre. Moryson, en décrivant l'habillement des Dames anglaises du temps de Shakspear, dit : « Gentlewomen virgins weare gownes close to the body and aprons of fine linnen and go bare headed, with their hair curiously knotted, and raised at the fore head, but many, against the cold, as they say, weare caps of hair that is not their own ».

(5) Les traits de M. Pitt, sans avoir rien de fort distingué, portent cependant l'empreinte d'une at-

tention profonde ; celle du calme et de la dignité de l'ame. Son maintien est fort négligé, même un peu lourd. Il ne paraît avoir conservé de la jeunesse que ce caractère de sérénité qui n'appartient qu'à cet âge heureux ; on le voit souvent briller dans ses regards.

(6) Je demande grâce pour cette dénomination aristocratique. Il est aujourd'hui trop bien prouvé que cette assemblée ne fut le plus souvent qu'une espèce d'arène où nos chevaliers de révolution s'exerçaient, comme dans un tournois, à tout l'art des intrigues politiques, à toutes les manœuvres du Jacobinisme et de la Démagogie. Il y donnèrent les premiers l'exemple funeste de cette tactique des insurrections, dont ils ne tardèrent pas à devenir eux-mêmes les déplorables victimes.

(7) La jurisprudence criminelle tient encore, à beaucoup d'égards, de l'ancienne barbarie. L'indulgence de ce code est quelquefois aussi cruelle que sa sévérité, dans d'autres circonstances, paraît atroce. La violence la plus meurtrière peut échapper aux poursuites rigoureuses de la loi. Mais la sagesse et l'humanité qui président constamment à tous les

Jurys, en matière criminelle, sont faites pour rassurer les ames honnètes et sensibles contre les vices trop réels de ce rédoutable code. Rien de plus auguste à la fois et de plus touchant qu'une séance d'Old-Baily, sous les rapports les plus essentiels, comme dans les moindres détails. Les questions adressées aux accusés, par le juge, portent toutes le caractère de la justice la plus calme, la plus exempte de toute prévention; elles décèlent en même-temps la sagacité la plus consciencieuse, et le désir le plus sincère de laisser à l'innocence tous les moyens imaginables d'établir et de venger ses droits. Le résumé que fait ensuite le juge, des circonstances les plus propres à montrer dans le jour le plus évident la question soumise à la décision des Jurés, paraît dicté toujours par une raison supérieure, par une raison pénétrée de candeur et de respect pour l'humanité. S'il arrivait au Juge d'oublier une de ces circonstances, il n'est point d'assistant qui n'eût le droit de la lui rappeler. Mais il serait sûr aussi de révolter tout l'auditoire, s'il ne le faisait pas avec la mesure et les égards que doit inspirer aux hommes dignes d'être libres, l'organe et le représentant de la loi qui fait le repos et la sûreté de tous. A l'entrée du tribunal, il y a toujours des femmes du peuple, qui

presentent aux Juges d'énormes bouquets. Outre ces bouquets, toutes les tables, derrières lesquelles se placent les Juges et les Jurés, sont toujours jonchées de fleurs et d'herbes odoriférantes, ainsi que la barre où se tient le prisonnier, et celle où paraissent les témoins. Au-dessus de ces deux barres, est une glace qui sert à réfléchir un jour plus clair sur tous les traits, sur tous les mouvemens du visage de ceux qu'interroge la loi. Si cette dernière circonstance n'avait encore été remarquée, comme je le crois, par aucun voyageur, serait-elle moins digne de l'être?

(8) M. Ephraim, de Berlin, alors chargé d'affaires de la cour de Prusse, à Paris.

(9) On sait qu'au retour de son voyage en Angleterre, M. de Lauraguais eut l'impolitesse de dire : « qu'il n'avait trouvé dans ce pays, de poli, que » l'acier, de fruits mûrs, que les pommes cuites ».

(10) L'idée de la fiction des Houinhoums a dû venir en Angleterre, plutôt qu'ailleurs. On y voit presque autant de chevaux que d'hommes. Les chevaux y paraissent au moins aussi propres que les

hommes, et souvent, à la manière dont ces quadrupèdes y sont traités, on pourrait douter, en effet, si ce sont eux qui servent les bipèdes, ou si ce sont les bipèdes qui sont destinés à les servir.

(11) Il est bien vrai que la Pairie est la seule noblesse, en Angleterre, à laquelle soient attachés des droits politiques. Mais on n'en est pas moins très-jaloux des preuves de la noblesse d'extraction. C'est le Herald's college, dont l'institution remonte à 1340, qui en est le dépositaire. Il y a, dans ce moment, beaucoup de Pairs in the house of Lords qui ne sont pas plus gentils hommes, aux yeux de ce collége, que ne l'étaient, en France, beaucoup de Ducs et de Cordons-Bleus, parmi lesquels M. de Beaufremont, qui n'était ni l'un ni l'autre, s'étonnait lui-même de trouver qu'il fût le seul gentilhomme de toute la compagnie. Le Roi de la Grande-Bretagne peut faire autant de Pairs qu'il lui plaît; mais il n'est pas en son pouvoir de faire un gentilhomme, ni de donner aux Lords de sa création des armes de maisons connues. Le Herald's college ne leur permettrait pas de les porter. Il paraît qu'on a pour les armoiries une sorte de respect. A la mort d'un gentilhomme, ses armes sont suspendues au mur de sa maison,

dans un énorme cadre noir, durant tout le temps du deuil.

(12) Comme édifice public, New-Gate est peut-être un des plus beaux monumens de la ville de Londres; formé de grandes masses pyramidales, de la régularité la plus imposante, l'ensemble porte un caractère de force et d'austérité très-analogue à la destination du bâtiment. Le peu d'ornemens qui le décorent, sont autant d'emblêmes relatifs à cette triste destination; et tous sont du style le plus simple et le plus sévère. C'est au niveau d'une des principales fenêtres de l'édifice que l'on élève l'échafaud. Il n'est placé là que le jour même de l'exécution. Je me suis forcé d'assister une fois à ce cruel spectacle. Représentez-vous une espèce de théâtre, entouré de trois côtés d'un double rang de chaînes, et drapé de noir. Le son d'une cloche lugubre annonce le moment où les victimes de la loi vont être amenées. Je n'oublierai jamais la lenteur de ces cruels apprêts. Je crois que le bourreau fut près d'un quart d'heure à disposer la corde autour du cou des deux malheureux, condamnés l'un et l'autre pour vol. Déjà la corde au cou, tous deux regardaient encore, avec un calme fait pour étonner une ame

plus courageuse que la mienne, tantôt le prêtre, tantôt l'assistance, tantôt le poteau auquel ils allaient être suspendus. Après quelques exhortations que l'extrême silence des spectateurs eût permis de suivre, on les obligea de répéter eux-mêmes, je ne sais quel pseaume ou quel cantique. Le bourreau leur mit ensuite un bonnet qui leur cachait entièrement le visage. Dans cet état, le prêtre continua de leur adresser la parole encore quelques minutes, au bout desquelles il descendit doucement de l'échafaud, pour rejoindre les Sherifs et les Juges placés immédiatement au-dessous. A l'instant même le plancher sur lequel les malfaiteurs étaient restés seuls, s'enfonça, comme une décoration de théâtre, et les laissa suspendus au poteau auquel on les avait attachés; ainsi leur mort même est du moins assez subite. Les parens des malheureux sont ordinairement cachés derrière le drap qui couvre l'échafaud; et si les pendus donnent encore quelques signes de sentiment ou de souffrance, on les tire aussi-tôt par les pieds, pour terminer plus sûrement leur supplice. De quelque horreur qu'ait été saisie mon imagination, à la vue de ce douloureux spectacle, elle ne le fut guères moins en voyant bientôt après des hommes et des femmes portés avec empressement à ce même écha-

faud pour se faire appliquer la main encore palpitante des pendus, dans l'espoir d'être guéris de différentes espèces de maladies ; entre autres, une femme encore jeune et belle, qui, pâle et mourante entre les bras du bourreau, fut obligée de consentir, que, sous le mouchoir dont sa gorge était couverte, on posât devant quelques milliers de spectateurs la terrible main d'un des suppliciés. Etrange et cruelle superstition! C'est au milieu d'un peuple philosophe qu'elle èxerce encore assez d'empire pour l'emporter sur tout ce qui peut révolter à la fois les sens et l'imagination, la délicatesse et la décence.

(13) Il en fut question en 1718. « The Earl of Sunderland, dit Johnson dans la vie d'Addison, proposed an Act called the Peerage Bill, by which the number of Peers should be fixed and the King restrained from any new creation of nobility unless when an old familly should be extinet. To this the Lords would naturally agree; and the King who was yet little acquainted with his own prerogative, and, as is now well known, almost indifferent to the possessions of the crown, had been persuaded to consent. The only difficulty was found among the Commons, who, were not likely to approuve the

perpetual exclusion of themselves and their posterity..... The tendency of the Bill, as Steele observed in a letter to the Earl of Oxford, was to introduce an aristocracy; for a majority in the house of Lords, so limited, would have been despotik and irresistible ».

(14) L'influence royale ou ministérielle de la chambre des Communes ne pourrait-elle pas être également circonscrite par une loi qui ne permettrait au Monarque de dissoudre le Parlement, qu'après une époque fixe, comme celle de deux ou trois ans; qui défendrait au moins d'en proroger la durée au-delà de quatre ou cinq années? Car quel autre moyen de prévenir le despotisme ou l'anarchie d'une grande assemblée, que le droit de la dissoudre à volonté; droit contenu lui-même ensuite par la nécessité d'en convoquer immédiatement une autre?

(15) Une autre différence non moins frappante entre le théâtre anglais et le théâtre français, c'est que, sur le premier, ce sont les spectateurs qu'on fait courir après les événemens; sur l'autre, ce sont trop souvent les événemens qu'on fait courir après le spectateur; ce qui n'est, peut-être, ni plus naturel, ni plus raisonnable.

(16) Si nous donnons, dit Aristote, à l'état populaire, plus ou moins de liberté qu'il ne faut, aussitôt il s'affaiblit ou dégénère en oligarchie. Car il en est de même que des nez que nous appelons camus et aquilins, non-seulement ajoutant aux uns et ôtant aux autres, on les ramène à la médiocrité, mais encore, si l'on s'efforce de de les rendre toujours plus camus ou plus aquilins, on les met en tel état, qu'a la fin, il ne leur reste pas même la moindre apparence de nez. Rhet. I. 1. chap 4.

(17) Nous ne devons cependant pas oublier de remarquer ici, que ce qui véritablement intéresse la grande masse du peuple, cé n'est pas une distribution plus ou moins ingénieuse, plus ou moins parfaite des différens pouvoirs du corps politique : ce sont plutôt de bons établissemens d'éducation adaptés à ses besoins réels ; une religion imposante et des lois simples ; des tribunaux qui méritent sa confiance, où la justice soit rendue à peu de frais, avec autant d'intégrité que de promptitude ; une administration vigilante et dont les principes soient favorables au progrès de l'agriculture et du commerce ; enfin, des lois fiscales qui, en assurant la plus grande prospérité de l'état, accordent à tous